

ÉTUDE DE TROIS MAISONS PETITE RUE DES BOUCHERS 29 ET IMPASSE SCHUDDEVELD 2 À BRUXELLES

Patrice Gautier

Archéologie à Bruxelles
Archeologie in Brussel

15/02



urban
.brussels

BUP BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BSE BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

MUSÉE ART & HISTOIRE

Comité d'accompagnement : Ann Degraeve et Sylvianne Modrie (SPRBUP [urban.brussels] - Direction du Patrimoine culturel) - Alexandra De Poorter (Musée Art et Histoire - MRAH)

Commune : Bruxelles

Adresse : Impasse Schuddeveld 2 et Petite rue des Bouchers 29

Parcelles : 21004_2_B_5_1200° et 1196°

N° de dossier : BR229_01 & BR229_02

Type de marché : Procédure négociée avec publicité

Commanditaires: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et Sites

Prestataires : Musée Art et Histoire (MRAH)

Période d'exécution : février - avril 2010

Date du rapport : 5 avril 2011

Éditeur responsable : Bety WAKNINE, Directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme et Patrimoine), Mont des Arts 10-13 - 1000 Bruxelles

Gestion et lieu de conservation de la documentation : SPRBUP (urban.brussels) - Direction du Patrimoine culturel - Mont des Arts 10-13 - 1000 Bruxelles

Couverture : Coupe A-A' des maisons A et B, impasse Schuddeveld n°2, fond de plans : Tensen & Huon, dessin : P. Gautier © urban.brussels

Dépôt légal : D/2018/6860/026

Mise en page : Concepción Ortigosa (© urban.brussels)

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tous droits de reproduction, traduction et adaptation réservés.

Lien : <http://www.patrimoine.brussels/découvrir/publications>

Sommaire

| | |
|--|----|
| Introduction | 04 |
| Objet de la mission | 04 |
| État de la question | 05 |
| Méthodologie, limite de l'étude et état de conservation | 06 |
| Le site - « l'îlot sacré » et l'impasse Schuddeveld | 08 |
| Le <i>vicus carnificum</i> de Bruxelles - rapport historique | 08 |
| L'iconographie, parcours non-exhaustif | 10 |
| Avant le bombardement... | 10 |
| Après le bombardement | 11 |
| Rapport de recherche | 12 |
| Environnement bâti - les maisons voisines | 12 |
| Petite rue des Bouchers n° 23 | 12 |
| Petite rue des Bouchers n°s 25-29 | 12 |
| Petite rue des Bouchers n°s 31 | 13 |
| Impasse Schuddeveld n° 6 - Théâtre Toone | 13 |
| Maison A - Petite rue des Bouchers n° 29 | 14 |
| Plan | 14 |
| Élévation - les façades extérieures | 19 |
| Les murs pignons | 19 |
| Les murs gouttereaux | 20 |
| Maison B - Impasse Schuddeveld n° 2 | 23 |
| Rez-de-chaussée | 23 |
| Premier étage | 23 |
| Deuxième étage | 24 |
| Combles | 25 |
| Caves | 25 |
| Élévation - les façades extérieures | 26 |
| Maison C - Impasse Schuddeveld n° 2 | 27 |
| Chronologie des maisons | 28 |
| Maison A primitive | 28 |
| Maison B primitive | 33 |
| Maison C primitive | 34 |
| Affectation - circulation | 36 |
| Conclusion | 38 |
| Intérêt des vestiges | 38 |
| Suite des opérations - perspective d'avenir | 40 |
| Bibliographie | 41 |
| Samenvatting | 42 |
| Annexe | 44 |

Introduction

1 Les maisons A et B avec en arrière plan la flèche de l'Hôtel de Ville, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



Ce document de synthèse présente les résultats d'une mission d'archéologie du bâtiment pour l'étude de trois maisons sises impasse Schuddeveld n° 2 et Petite rue des Bouchers n° 29 à Bruxelles. Ces maisons, voisines du Théâtre royal de Toone, font l'objet d'un important projet de réhabilitation en vue de l'installation d'un musée de marionnettes (extension du Théâtre royal de Toone).

Objet de la mission

Cette mission d'archéologie du bâtiment a été confiée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire (MAH) par le Service public régional de Bruxelles (BUP - DMS) dans le cadre d'un marché public. La mission s'est déroulée sur une durée de trois mois, de février à avril 2010, et a été répartie entre une intervention de terrain d'un mois avec une équipe de trois personnes (2 opérateurs : Alexandre Dorlet et Noël Spileers et 1 archéologue : Patrice Gautier) et deux mois de mise au net des données et rédaction d'un rapport d'intervention par l'archéologue.

La mission d'archéologie du bâtiment a pour objet la documentation complète du bâti existant, avec détermination des éléments architecturaux et restitution d'une chronologie détaillée des phases de construction dans le cadre d'études préliminaires à la réhabilitation/ restauration d'immeubles situés dans le périmètre UNESCO autour de la Grand-Place (fig. 1).

Les recherches d'archéologie du bâtiment s'inscrivent dans le cadre de l'Étude de l'évolution du bâti depuis les Temps Modernes et particulièrement de l'impact du bombardement de 1695.

Conformément au cahier des charges, la mission d'archéologie du bâtiment a été couplée à une mission d'archéologie du sous-sol. L'intervention de ce chantier a duré un mois avec une équipe de 2 opérateurs et une archéologue, Britt Claes (MAH).

Quatre sondages ont été réalisés dont trois à l'intérieur des bâtiments et un dans une cour intérieure au pied d'une façade. Les résultats de ces fouilles archéologiques ne seront que peu abordés dans le présent rap-

port. En effet, à la demande du Département Patrimoine Archéologique de la DMS, cette mission de fouilles archéologiques a été prolongée de trois mois à partir d'octobre 2010 (cfr. Archéologie à Bruxelles, n° 15/01). Pour des facilités de compréhension, nous nommerons dans le présent rapport les trois maisons étudiées par une lettre de l'alphabet, soit : A, B et C (fig. 2-3). Cette nomination a été donnée arbitrairement, en dehors de toute indication chronologique.

L'actuel bâtiment abritant le Théâtre royal de Toone, voisin des maisons étudiées, sera dénommé ci-après, malgré les anachronismes, « Théâtre Toone » pour toutes les périodes chronologiques.

Les premiers résultats des fouilles archéologiques et d'archéologie du bâtiment ont été présentés dans une communication lors du colloque *Archaeologia Mediaevalis 34* (Namur, 18 et 19 mars 2011) par Britt Claes et Patrice Gautier, intitulée : *L'extension du « Théâtre royal de Toone », Étude archéologique de deux maisons en intérieur d'îlot du quartier des bouchers à Bruxelles.*

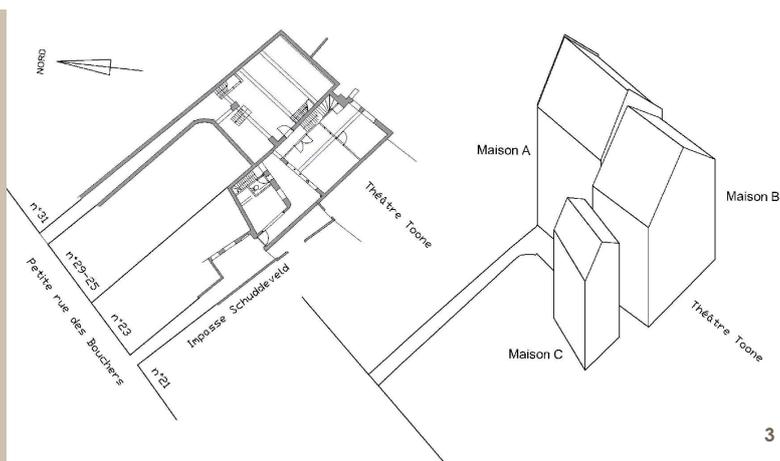
État de la question

Les trois maisons qui font l'objet de la présente étude n'ont que très peu été étudiées par le passé.

L'inventaire bruxellois¹ décrit les maisons comme suit : *Bâtisses de deux niveaux (nos 1-2), dont l'aspect XIX^e siècle cache un noyau anc., révélé au n° 2 par des ancrs à crochet.* Cette description fait référence à deux des trois maisons étudiées (B-C). Bien que sommaire, cette description s'avère tout à fait exacte par rapport au noyau ancien des maisons. La maison sise à l'arrière du n° 29 de la Petite rue des Bouchers n'est, elle, pas reprise à l'inventaire.

L'*Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles / Pentagone* (1997), consacre un article aux fouilles archéologiques menées par M. de Waha et A. Diekmann (IGEAT-ULB) pour le SPRB rue Marché-aux-Herbes nos 68-70 en 1993 et 1994².

Autre objet d'intérêt, les auteurs publient³ un plan d'alignement de 1696 pour les actuelles rue Chair et Pain et Petite rue des Bouchers (fig. 4). Ce plan n'inclut pas l'impasse Schuddeveld mais indique la taille des parcelles de la rue à la fin du XVII^e siècle et les efforts d'alignement au lendemain du bombardement bruxellois,



2 Intérieur de l'îlot, à l'avant-plan la maison A suivie de la B qui est plus basse et sur la droite la maison C, photo : P. Gautier.

© urban.brussels

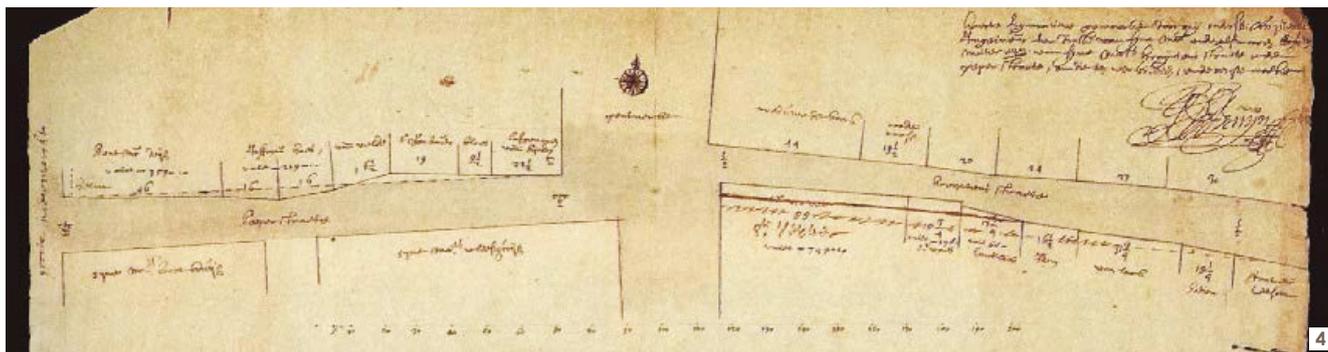
3 Plan de localisation et élévation des 3 maisons étudiées, plan, dessin : Tensen & Huon.

© urban.brussels

1: *Le Patrimoine monumental de la Belgique, vol. 1C, Bruxelles – Pentagone N-Z*, (p. 359-360 – Impasse Schuddeveld) 1994.

2: Voir Y. CABUY, S. DEMETER, *Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles/10.2/ Bruxelles/Pentagone. Découvertes archéologiques*, Bruxelles, 1997, p. 18-21.

3: Voir p. 23.



4 Plan d'alignement de 1696 pour les actuelles rue Chair et Pain et Petite rue des Bouchers.

© AGR, CARTES ET PLANS MANUSCRITS, 2264

ce plan est également repris et commenté dans l'ouvrage consacré au bombardement de Bruxelles⁴ dans le chapitre consacré à *La voirie*. Enfin, un encadré⁵ est consacré à la grande boucherie de Bruxelles. L'ouvrage sur le bombardement de Bruxelles dédie un chapitre à la nouvelle Grande Boucherie royale rebâtie en 1697 sur les plans de Guillaume De Bruyn ; « *l'un des édifices les plus significatifs de la reconstruction* »⁶.

En 1997, dans le volume 3 de la collection *Archéologie à Bruxelles*, Anya Diekmann publie le résultat d'une fouille archéologique menée rue d'Une Personne, c'est-à-dire dans l'actuel terrain vague situé à l'arrière des trois maisons étudiées. Ce volume reprend une « Enquête historique sur le quartier de la rue d'Une Personne » par Claire Billen⁷.

En 2004, Chloé Deligne, Claire Billen et David Kusman ont consacré un article aux bouchers bruxellois au Bas Moyen Âge. Les auteurs y décrivent l'importance de la corporation des bouchers dans une ville ainsi que certaines pratiques liées à cette profession. Ils y font aussi l'état des connaissances des recherches historique et archivistique sur la profession et le quartier entre le XIII^e et le XV^e siècle⁸.

Ces deux articles servent de ligne directrice à notre étude dans la détermination des fonctions/affectations des bâtiments étudiés. Nous reprenons un certain nombre d'éléments de ces publications dans le chapitre consacré au *vicus carnificum*.

4: M. CULOT, 1992, p. 162-163.

5: Voir p. 20.

6: M. CULOT e.a., p. 223-225.

7: C. BILLEN, *Archéologie à Bruxelles 3*, Bruxelles, 1997, p. 11-16.

8: Ch. DELIGNE e.a., p. 69-92.



5 Vue sur les entrées géminées de la maison C à gauche et du théâtre Toone à droite.

© IRPA/KIK, A102921

Les Archives de la Ville de Bruxelles (AVB) conservent neuf dossiers de travaux publics (TP) concernant l'impasse Schuddeveld (numéros inconnus : 4, numéros pairs : 3, numéros impairs : 2) auxquels il sera régulièrement fait référence au fil de l'étude. À partir du XIX^e siècle, beaucoup de travaux sur les maisons étudiées semblent avoir été exécutés sans permis de bâtir puisque seuls deux dossiers datent d'avant la seconde guerre mondiale (1918 et 1937). La réalité, nous le verrons, est tout autre.

Les AVB possèdent également un cliché du début du XX^e siècle (C3942) ainsi qu'une gravure d'avant 1920 (ALB-IX-5.020) avec vue sur l'impasse et l'entrée de la maison C.

Enfin, l'Institut royal du Patrimoine Artistique (IRPA) conserve quelques clichés de l'impasse Schuddeveld montrant les entrées géminées de la maison C et du Théâtre Toone.

La plus intéressante est celle prise vers 1900 avant la reconstruction de la maison C (A102921) (fig. 5). D'autres photographies montrent les lieux dans les années 1920, 1940 et 1970 (A105247, A105247, A29658, A29659, 1668/88).

Méthodologie, limite de l'étude et état de conservation

Les trois maisons sont désaffectées depuis de nombreuses années. Les bâtiments ont subi les dégâts du temps, notamment d'importantes infiltrations d'eau dues aux lacunes dans la couverture. Les maçonneries sont par conséquent humides et les enduits fortement endommagés.

Durant notre intervention, la régie foncière du SPRB a réalisé des travaux sur l'une des maisons : le sommet du mur gouttereau sud de la maison A présentait une « panse de vache », du fait de la croissance d'un arbre à papillon. Cette maçonnerie a été déposée et remontée sur une hauteur d'env. 1 m (fig. 6). Les briques ont été récupérées et la maçonnerie a été remontée (malheureusement) avec un mortier de ciment incompatible avec les mortiers de chaux utilisés par ailleurs.

Ces travaux ont permis d'étudier en profondeur la maçonnerie grâce à la nacelle présente sur place.

Un grand nombre d'échantillons des matériaux de construction a été prélevé (fig. 7).

Notons que pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pu étudier les parties des bâtiments dans lesquelles a été détectée la présence d'amiante : la cage d'escalier et le premier étage de la maison A. Ces parties devront faire l'objet d'une étude postérieure après les travaux de désamiantage pour avoir une vue complète sur le bâtiment.

Les façades extérieures (à l'exception du pignon oriental de la maison A) des trois maisons étudiées sont toutes recouvertes d'un cimentage qui n'a pas été entièrement enlevé. Seule une petite superficie d'un des gouttereaux de la maison B a été décapé, permettant l'analyse de sa structure. À l'arrière des maisons, vers le terrain vague, des lacunes dans le cimentage permettent également d'observer partiellement sa structure.

Pour cette étude, nous avons pratiqué un certain nombre de « fenêtres archéologiques » (décapages ponctuels d'enduits) (fig. 8) pour observer la maçonnerie en des lieux choisis (angles de bâtiments, encadrements de baies, poutres et solives, ...). Les éléments mis au jour dans ces fenêtres archéologiques seront décrits dans le chapitre consacré aux descriptions.

De plus, le laboratoire européen d'archéométrie de l'Université de Liège (Christophe Maggi, sous la direction du professeur P. Hoffsummer / ULg) a réalisé durant notre intervention une analyse des éléments en bois des maisons (détermination des essences des bois utilisés et dendrochronologie). Leur ont été fournis les plans du bâtiment et des trois fermes de charpente des maisons A et B⁹.

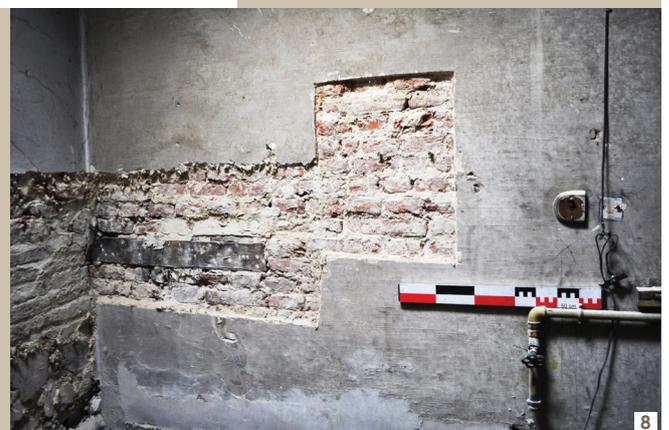
9: Le rapport du laboratoire est publié dans *Archéologie à Bruxelles* 15/03.



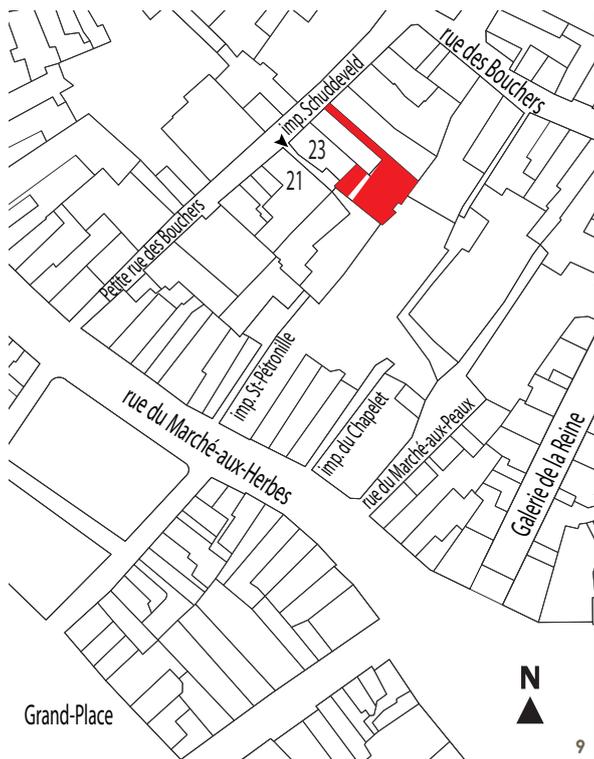
6 Dégagement du mur gouttereau sud de la maison A, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



7 Le second étage de la maison A en cours de dégagement, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



8 Décapage d'une fenêtre archéologique dans l'angle nord-est de la maison A laissant apparaître la maçonnerie et la structure de la construction, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



9 Plan cadastral de l'îlot au sud de la Petite rue des Bouchers, détail.
© URBIS-SPRB

10 Vue de 1954 et 2004 du quartier de la Petite rue des Bouchers et de la rue d'Une Personne, détail.
© BRUCIEL.BRUSSELS - SPRB - 2014

11 Vue vers la rue d'Une Personne et la rue du Marché-aux-Peaux depuis la tabatière de la maison A, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



Notons encore que les relevés de photographies redressées ont été réalisés d'après un relevé des géomètres Tensen & Huon fourni par la Régie foncière du SPRB.

Le site – « l'îlot sacré » et l'impasse Schuddeveld

L'impasse Schuddeveld, longue d'env. 20 m débouche sur la Petite rue des Bouchers entre deux maisons à pignons, numérotées 21 et 23.

Elle est située en bordure d'un îlot délimité au nord par la rue des Bouchers, à l'ouest par la Petite rue des Bouchers, au sud par la rue du Marché-aux-Herbes, et à l'est par les galeries royales Saint-Hubert. Vers l'est, la rue des Bouchers rejoint la rue de la Montagne (qui relie la rue du Marché-aux-Herbes au parvis de la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule). Trois autres impasses percent cet îlot depuis la rue du Marché-aux-Herbes - les impasses Sainte-Pétronille, du Chapelet et de la Tête-de-Bœuf, ainsi que les rues du Marché-aux-Peaux et d'Une Personne - ruelle étroite présentant une double coudée et reliant la rue du Marché-aux-Peaux à la rue des Bouchers (entre les n^{os} 31 et 33) (fig. 9).

Sur les photographies aériennes comparées de 1953 et 2004¹⁰ le changement dans le patrimoine bâti de l'îlot est saisissant. En effet, la majorité des maisons bordant la rue d'Une Personne, entre les coudées et la rue du Marché-aux-Peaux ont été détruites depuis les années 1960 (fig. 10), laissant la place à un terrain vague, encore en place aujourd'hui. En 1992 et 1994, ce terrain est en partie fouillé (env. 900 m²) par l'Université Libre de Bruxelles pour le compte du SPRB (fig. 11).

10: PUISSANT, 2008.

Le vicus carnificum de Bruxelles rappel historique

Un rapide rappel historique permet d'ancrer l'étude archéologique des maisons de l'impasse Schuddeveld dans son environnement ; celui du *vicus carnificum*. Il se base pour l'essentiel sur deux articles touchant au quartier des bouchers de Bruxelles au Moyen Âge ; l'un de Ch. Deligne (2004) sur les bouchers bruxellois au Bas Moyen Âge, l'autre de C. Billen (1997) dans le cadre de la publication des fouilles menées rue d'Une Personne. Cette trop rapide approche historique du quartier devrait bien évidemment être développée au vue des nombreuses sources d'archives renseignées dans ces deux publications.

Le quartier situé en face de la grande boucherie de Bruxelles (rue du Marché-aux-Herbes, anciennement *Steenweg*) conserve encore aujourd'hui une toponymie liée aux activités et commerce de la viande. Les toponymes rue des Bouchers, rue Marché-aux-Peaux ou impasse de la Tête-de-Bœuf sont explicites. La découverte d'un atelier d'artisan du cuir lors des fouilles menées le long de la rue d'Une Personne va dans le même sens. La Petite rue des Bouchers se nommait au XVII^e siècle « *Craentjens straet* » - rue du Robinet¹¹.

Dans les villes au Moyen Âge, le quartier des bouchers est installé à proximité d'un cours d'eau, concentré près de la halle¹². Ces éléments de topographie urbaine sont invoqués, d'après Ch. Deligne, pour des raisons d'hygiène publique et plus encore, *ce regroupement est le reflet de la fermeture du métier, de sa solidarité interne et des pratiques familiales généralement endogames*¹³ (fig. 12).

À Bruxelles, le quartier des bouchers ne déroge pas à la pratique courante, il s'organise le long d'un ruisseau, le *Coperbeke*, descendant des hauteurs du Coudenberg. Il portait le nom de *Spiegelbeke* à hauteur du marché aux Poissons et *Scoekebeke* à hauteur du marché aux Chaussures¹⁴.

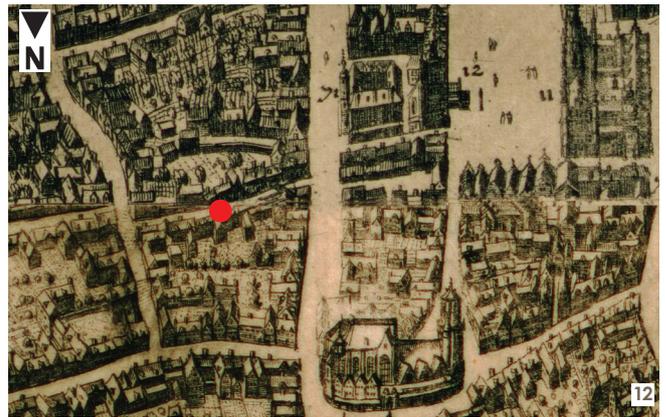
Dans son article de 2004, Ch. Deligne montre l'importance qu'avait une corporation comme celle des bouchers à Bruxelles et indique que [...] *la place du métier de boucher dans la société et l'économie médiévale est loin d'être médiocre*¹⁵. Grâce à leur puissance financière, les bouchers ont une position dominante dans la hiérarchie des métiers de la ville. En effet, ils touchent une clientèle aisée issue de la bourgeoisie et de l'aristocratie urbaine¹⁶, et en premier lieu la Cour. Cette position dominante a certainement des répercussions sur le quartier dévolu à ces activités ainsi que sur l'habitat.

Pour rappel, au Moyen Âge, les métiers de boucher et de poissonnier sont étroitement liés. En effet, le calendrier chrétien prescrit un certain nombre de jeûnes. « *Viandes et poissons se complétaient tant dans l'agencement des commerces urbains que dans la succession de jours gras et de jours maigres ; les bouchers en assuraient souvent l'alternance* »¹⁷.

À Bruxelles, dans un acte de 1289, le duc Jean I^{er} concède collectivement aux bouchers et poissonniers d'eau douce l'emplacement du marché aux Poissons - *vischmarct van Bruesselle* - moyennant un cens annuel de 30 livres de Louvain¹⁸. Ce marché se situait à l'endroit de l'actuelle rue du Marché-aux-Herbes entre la rue des Éperoniers et la rue de la Colline. Le même acte interdit la vente du poisson devant sa porte¹⁹.

L'urbanisation du quartier ne remonte pas plus haut que le XIII^e siècle²⁰ comme l'attestent également les fouilles archéologiques menées dans le quartier²¹. Dès les origines s'y concentrent les bouchers, qui détenaient un étal à la boucherie, seul lieu du commerce de viande. Il est densément occupé à la fin du XIII^e siècle²². Un atelier de cordonnier datant de cette période a été mis au jour rue d'Une Personne²³. Les activités des artisans du cuir et du suif (fabricants de chandelles, graissiers) viendront s'y greffer.

Le quartier concentre un artisanat et un commerce liés aux activités découlant de la filière animale : boucherie et commerce de la viande, commerce et artisanat du cuir (tanneurs, corroyeurs, cordonniers/*scoemae*-



12 Détail du plan de M. de Tailly, *Bruxella nobilissima brabantiae civitas an° 1640*.

© BRB, CABINET DES ESTAMPES

11: *Le Patrimoine monumental de la Belgique*, 1A, p. 179.

12: Ch. DELIGNE, 2004, p. 73.

13: Ch. DELIGNE, 2004, p. 73-74.

14: C. BILLEN, 1997, p. 15.

15: Ch. DELIGNE, 2004, p. 70.

16: Ch. DELIGNE, 2004, p. 71.

17: Ch. DELIGNE, 2004, p. 75.

18: Ch. DELIGNE, 2004, p. 76.

19: C. BILLEN, 1997, p. 11.

20: C. BILLEN, 1997, p. 16.

21: A. DIEKMANN, 1997, p. 17-28.

22: Ch. DELIGNE, 2004, p. 79.

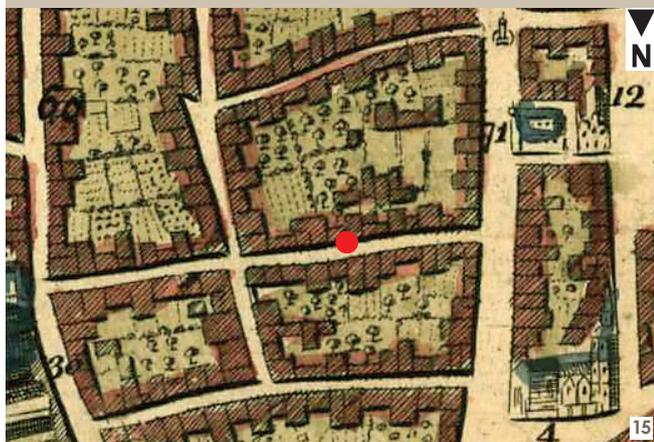
23: A. DIEKMANN, 1997, p. 18-19.



13



14



15

13 La Grande Boucherie de G. De Bruyn de 1697 – État d'origine, reconstitution, dessin de 1917.
© D'APRÈS M. CULOT, 1992, 223

14 Vue cavalière de Bruxelles de F. de Wit (xvii^e siècle), détail. Le point rouge indique l'endroit approximatif de l'impasse Schuddeveld. Le quartier des Bouchers. En n° 71 : la grande boucherie.
© OLD MAPS ONLINE

15 Détail du plan de J. Basire (1741).
© BRB, CABINET DES ESTAMPES

24: C. BILLEN, 1997, p. 15.

25: C. BILLEN, 1997, p. 15.

26: C. BILLEN, 1997, p. 15-16.

27: Y. CABUY, S. DEMETER, 1997, p. 20.

28: M. CULOT, 1992, p. 224.

29: M. CULOT, 1992, p. 224.

kers), produits dérivés (chandelles et graissiers). Ces ateliers liés à l'artisanat du cuir sont également attestés par les archives à proximité des marchés aux Peaux et au Cuir. Un marché aux Chaussures, situé à l'endroit où le ruisseau longe la grande boucherie, est attesté dans le censier ducal en 1321²⁴. Dans la continuité de celui-ci, entrant légèrement dans l'entrée de la Petite rue des Bouchers, se situait un marché aux Tripes (*pensmerkt*). D'après C. Billen²⁵, il pourrait s'agir d'un marché aux « boudins (*pensen*) et andouilles », puisque la halle aux Viandes comptait déjà une triperie.

Dès la seconde moitié du xiv^e siècle, l'habitat se densifie. Dans ce quartier relativement aisé se développeront bien vite d'autres activités. Des auberges, brasseries et boulangeries, témoignent de l'opulence des habitants d'un quartier prospère²⁶.

Une halle aux Viandes relevant du duc de Brabant est donc attestée dès le XIII^e siècle à Bruxelles entre la Grand-Place et la rue du Marché-aux-Herbes. Cette grande boucherie est reconstruite en 1566-1567, sous l'administration de Margueritte de Parme. Suite au bombardement de Bruxelles de 1695, elle est à nouveau rebâtie en 1697 sur les plans de Guillaume De Bruyn (fig. 13).

Elle sera entièrement rasée à partir de 1917²⁷. Ce nouvel édifice est [...] *un des plus significatifs de la reconstruction*²⁸. Situé à proximité de la Grand-Place, en un endroit stratégique le long d'un des principaux axes de la ville, il s'agit d'un bâtiment avec une façade monumentale et un grand perron²⁹ ; témoin de l'importance de la corporation des bouchers, dans la ville et le quartier.

Iconographie, parcours non-exhaustif

Avant le bombardement ...

Sur le plan de Jacques de Deventer (1550-1565) l'îlot, percé vers le sud de deux impasses, est constitué. Les fronts de rue sont bâtis.

Sur le plan de Martin de Tailly (1640) (fig. 12), l'impasse Schuddeveld n'est pas visible. Des maisons sont construites le long de la rue d'Une Personne. Des arbres garnissent l'intérieur de l'îlot entre les maisons de la Petite rue des Bouchers et la rue d'Une Personne.

Après le bombardement ...

Sur la vue cavalière de Bruxelles de F. de Wit (XVII^e siècle) (fig. 14), tous les côtés de l'îlot sont urbanisés. Des maisons présentent tantôt leurs pignons, tantôt leurs gouttereaux à rue. Les petites rues ou impasses perçant l'îlot ne sont pas clairement visibles. À l'arrière des maisons à front de la Petite rue des Bouchers, à l'endroit approximatif de l'impasse Schuddeveld, on aperçoit de petites maisons, à côté de jardins et vergers. L'implantation de ces petites bâtisses à pignons est soit parallèle soit perpendiculaire à la rue.

Sur le plan de J. Basire (XVIII^e siècle) (fig. 15), les maisons sont présentées en plan. Le dispositif est similaire à celui des vues cavalières de M. de Tailly et F. de Wit. De nouveau, les impasses ne sont pas dessinées mais on devine la rue d'Une Personne et la rue du Marché-aux-Peaux en limite de parcelles. De petites habitations se situent en retrait du front de rue à l'endroit de l'impasse Schuddeveld. Entre les jardins et vergers, cinq maisons sont disposées en intérieur d'îlot, parallèles ou perpendiculaires à la Petite rue des Bouchers.

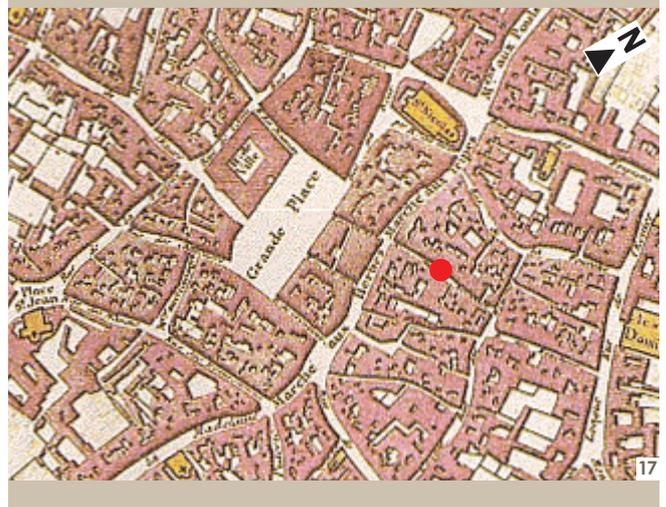
Sur le plan de Lefèvre d'Archambault de la fin du XVIII^e siècle, (fig. 16), les trois maisons étudiées apparaissent en fond de parcelle. Les limites parcellaires entre ces maisons ne sont pas indiquées. Des détails précis comme la rupture d'alignement de la maison accueillant actuellement le Théâtre Toone, vers la rue d'Une Personne, sont visibles.

Sur le plan de Louis André Dupuis (1777), on observe l'impasse Schuddeveld (fig. 17). Elle est bordée de petites cours desservant les maisons de la Petite rue des Bouchers (nommée *rue des Bouchers* sur le plan ; en revanche l'actuelle rue des Bouchers est dénommée sur le plan *Longue rue des Bouchers*). Les limites parcellaires des maisons ne sont pas indiquées mais l'emplacement des maisons ABC est noirci, témoignant de l'urbanisation de ces espaces. Un espace non-bâti (jardin ?) est clairement visible à l'arrière des maisons A et B vers la rue d'Une Personne, à hauteur de la petite coudée de la rue. En revanche, l'espace à l'arrière de la maison A est bâti jusqu'à la rue d'Une Personne à l'exception d'une cour, donnant sur un « jardin ».

Sur le plan de J. B. Bastendorff (1821), les trois maisons sont très clairement délimitées (fig. 18). Des détails précis de leurs plans apparaissent pour la première fois sur la cartographie bruxelloise comme le ressaut dans la maçonnerie de la maison B vers la rue d'Une Personne et le léger décalage d'alignement entre les deux façades des maisons A et B vers la Petite rue des Bouchers. Ces détails sont conformes à la réalité de terrain.

Le plan Philippe-Christian Popp (1866) présente une situation cadastrale identique pour les trois maisons de l'impasse Schuddeveld. On y aperçoit les galeries royales Saint-Hubert, seul changement urbanistique significatif de cet îlot à cette période. Les galeries couvertes remplacent depuis 1847 (arch. Jean-Pierre Cluysenaar/ 1811-1880) l'étroite rue Saint-Hubert qui reliait la rue du Marché-aux-Herbes à la rue des Bouchers.

Les Archives du cadastre du Brabant à Bruxelles conservent plusieurs croquis d'arpentage relatifs aux trois maisons de l'impasse Schuddeveld ainsi qu'aux maisons voisines sises Petite rue des Bouchers. Nous ferons référence à ces plans dans les conclusions de notre étude. Ils apportent un certain nombre de dates pour la construction d'annexes et/ou agrandissement d'édifices. Nous y reviendrons dans le phasage chronologique.



16 Détail du plan de L. d'Archambault, fin XVIII^e siècle.

© FONDATION ROI BAUDOIN

17 Détail du plan de L. A. Dupuis (1777).

© BRB

18 Détail du plan cadastral de J. B. Bastendorff (1821).

© AVB

Rapport de recherche



18 Rue des Bouchers n^{os} 25-29, façade à rue,
photo : P. Gautier.
© urban.brussels

En se basant sur les descriptions des façades dans le volume du Patrimoine monumental de la Belgique, nous livrons une rapide description de l'environnement bâti des maisons A, B et C. Ces maisons remontent pour la plupart au XVII^e siècle. Elles ont subi des modifications au XIX^e siècle (transformations néoclassiques). Cette (trop) sommaire remise en contexte permet de poser le cadre de la chronologie des maisons étudiées.

Environnement bâti - Les maisons voisines

Petite rue des Bouchers n^o 23

Maison de trois travées et de deux niveaux, remontant sans doute au XVII^e siècle³⁰. Cette maison longe à gauche l'impasse Schuddeveld. La façade, à « pignons à simples rampants », est cimentée. Fenêtres très légèrement bombées. Pignon ajouré de trois baies ; une petite au-dessus des deux autres. Ancres en I et fleurs de lys.

Petite rue des Bouchers n^{os} 25-29

Les n^{os} 25-29 sont localisés au sein d'un même immeuble (fig. 19). Il s'agit aujourd'hui d'une maison à façade néoclassique enduite de trois niveaux et trois travées. Elle est le résultat de la transformation en 1852 d'une façade à pignon, probablement de la fin du XVII^e siècle³¹ (fig. 20).

La travée de gauche au rez-de-chaussée est occupée par une porte donnant accès à un long couloir, seul accès à la maison A, via une petite cour intérieure.

Petite rue des Bouchers n^o 31

Maison de trois niveaux et de trois travées dont la façade est reconstruite en 1967 (briques et pierres blanches) en style traditionnel avec pignon à gradins du XVII^e siècle (arch. J. Ch. Janlet) à la place d'une façade de type néoclassique³².

Cette bâtisse est voisine du couloir d'accès (Petite rue des Bouchers, n^{os} 25-29) desservant la maison A.

30: *Le Patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles, Vol. 1A, p. 181.*

31: AVB/ TP n^o 8089 et *Le Patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles, Vol. 1A, p. 181.*

32: AVB/ TP n^o 75233 et *Le Patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles, Vol. 1A, p. 181.*

D'après un croquis d'arpentage de 1897³³, sur la parcelle 1201 est construite une annexe, autour d'une petite cour carrée entre la maison à rue (n° 31) et le bâtiment de fond de parcelle, qui s'accroît vers la parcelle 1202^c. La parcelle acquiert alors un exposant et devient 1201^a. Sur le plan Bastendorff (1821), le bâtiment de fond de parcelle est déjà construit.

Impasse Schuddeveld n° 6 - Théâtre Toone

La maison, de deux niveaux et quatre travées, avec lucarnes et pignons à gradins, abritant aujourd'hui (et depuis 1966) le Théâtre Toone, sise impasse Schuddeveld n° 6, a été reconstruite en style traditionnel en briques et grès dans les années 1970 par l'architecte Rombaux³⁴. Le Patrimoine monumental note que la porte présente « un encadrement cintré baroque en grès (peut-être de réemploi ?), avec imposte, clé trapézoïdale et vantail ancien ».

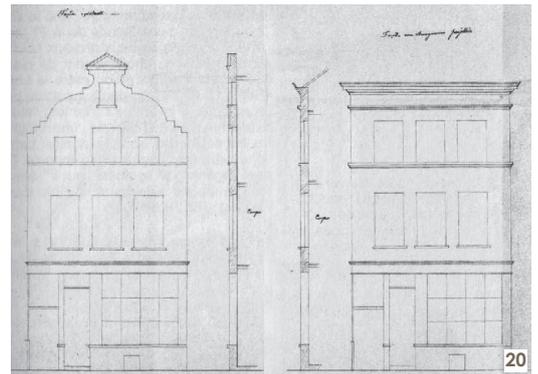
Un relevé de la situation existante en 1971, avant les transformations, conservé dans le dossier TP des AVB³⁵ (fig. 21) indique que la façade est millésimée de 1696. Les ancres de cette façade ont été réintégrées dans l'actuelle façade reconstruite. Cette date doit évidemment être prise avec prudence en l'absence de toute étude archéologique des bâtiments du Théâtre Toone (fig. 22). Le Théâtre Toone est classé depuis 1997. « Est classé comme ensemble les façades, la toiture, le rez-de-chaussée et le grenier du Théâtre Toone sis impasse Schuddeveld n° 6, et l'impasse Schuddeveld à Bruxelles, connus au cadastre de Bruxelles, 2^e division, section B, 5^e feuille, parcelle n° 1195 Cf en raison de leur intérêt historique et folklorique »³⁶. À l'occasion de ce classement, une zone de protection a été dressée. Elle comprend les bâtiments adjacents - dont les maisons qui font l'objet de la présente étude - et la parcelle arrière vers la rue d'Une Personne (fig. 23).



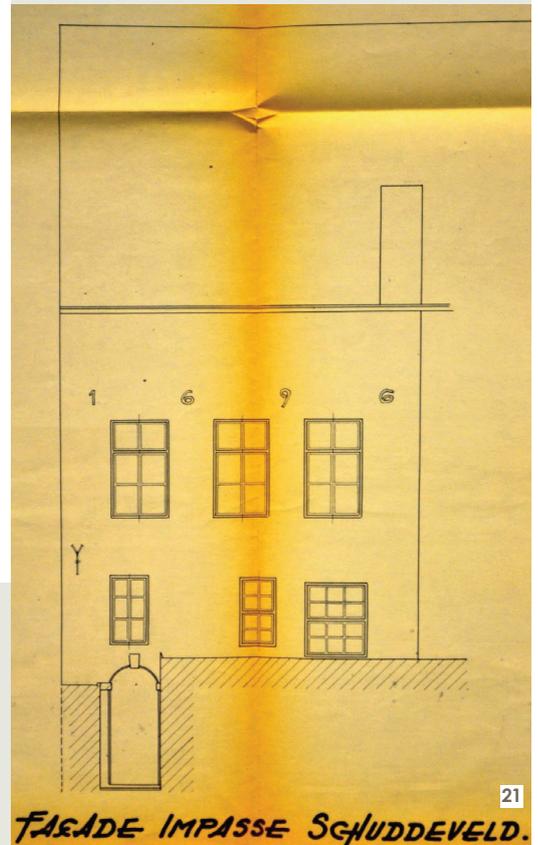
22



23



20



21

20 Plan de la transformation d'une façade à pignon.

© AVB, TP n° 8089

21 Le « Théâtre Toone » depuis l'impasse Schuddeveld - état avant restauration (1971). Le bâtiment est millésimé par les ancres de 1696.

© AVB, TP n° 93246

22 Façade arrière du théâtre Toone vers la rue d'Une Personne, 1971.

© AVB, TP n° 93246

23 Le théâtre Toone après reconstruction, avec sa façade millésimée de 1696, photo : P. Gautier.

© urban.brussels

33: n° 16, Bruxelles 2^e section, 1897, Archives du Cadastre du Brabant à Bruxelles.

34: *Le Patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles, Vol. 1C, p. 360.*

35: AVB, TP n° 93246.

36: Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, du 27.02.1997, art. 1^{er}.



24



25

Maison A – Petite rue des Bouchers n° 29

Maison en briques à pignons débordants et rampants droits, de trois travées et quatre niveaux (rez-de-chaussée, 1^{er}, 2^e et 3^e étage sous combles, au-dessus du faux-entrait) sur cave construite entre la maison B et le n° 31 de la Petite rue de Bouchers. La maison, parallèle à la Petite rue des Bouchers, en retrait de celle-ci, est accessible via un long couloir couvert d'env. 20 m de long situé au rez-de-chaussée de la maison sise au n° 29 de la Petite rue de Bouchers (fig. 24).

La travée de gauche de la maison est aujourd'hui aveugle : une construction sous bâtière, située entre la maison à rue et la maison A, couvrant le passage d'entrée, vient s'y accoler (fig. 25).

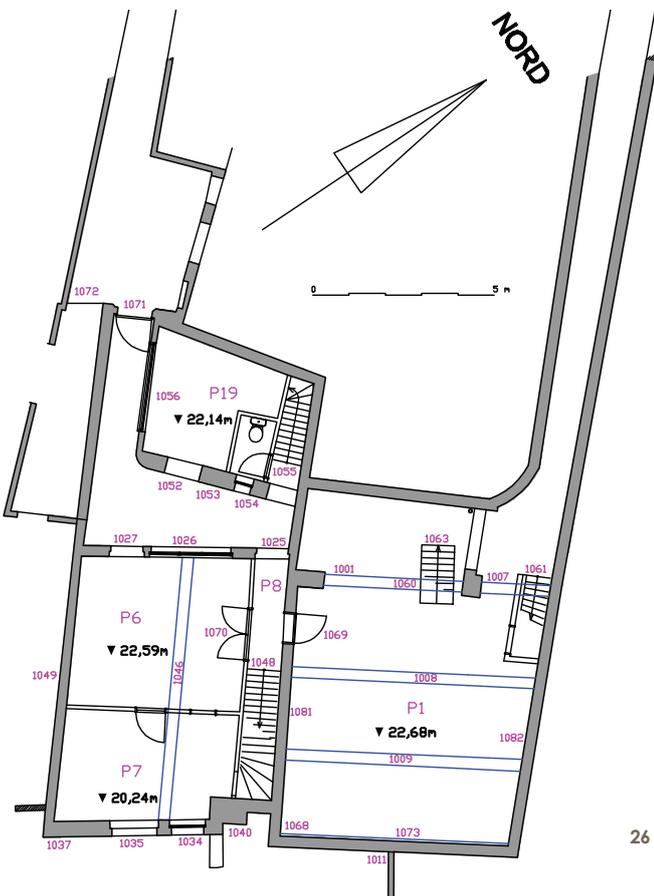
Plan

Afin de faciliter la compréhension des descriptions, le nord a été redressé de quelques degrés vers l'ouest pour être perpendiculaire à la Petite rue des Bouchers (fig. 26).

Rez-de-chaussée (P1), vaste pièce unique ouverte sur une cour intérieure par une grande baie (à linteau de bois, servant également de poutre de plancher, **US 1001**) occupant toute la largeur de la façade, à l'exception d'une porte (**US 1007**) s'ouvrant sur l'escalier menant à l'étage. Un dispositif de « demi-étage » accessible par un escalier en béton armé et supportant un évier et du matériel technique subsiste dans le fond de la pièce, vers la rue d'Une Personne (fig. 27).

Le sol est couvert d'une chape de ciment posée par-dessus la voûte en brique de la cave. Au plafond, deux poutres soutiennent le plancher du premier étage (**US 1008 et 1009**) ainsi que deux lambourdes, l'une au nord (**US 1060**), l'autre au sud (**US 1073**), contre les murs gouttereaux. Ces pièces de bois sont disposées entre les murs pignons de la maison. Les essences de deux de ces pièces de bois ont pu être déterminées : l'une est en chêne, l'autre en résineux³⁷.

37: Archéologie à Bruxelles, 15/03.



26

24 La maison A, pignon oriental, vue depuis les maisons de la rue des Bouchers, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

25 Contre la maison A ; à l'aplomb du couloir d'accès est construit un petit volume sous bâtière (à droite, tuiles orangées). Il est situé entre la maison n°s 25-29 de la Petite rue des Bouchers et la maison A. Son pignon sud est construit au sommet du mur gouttereau nord de la maison A, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

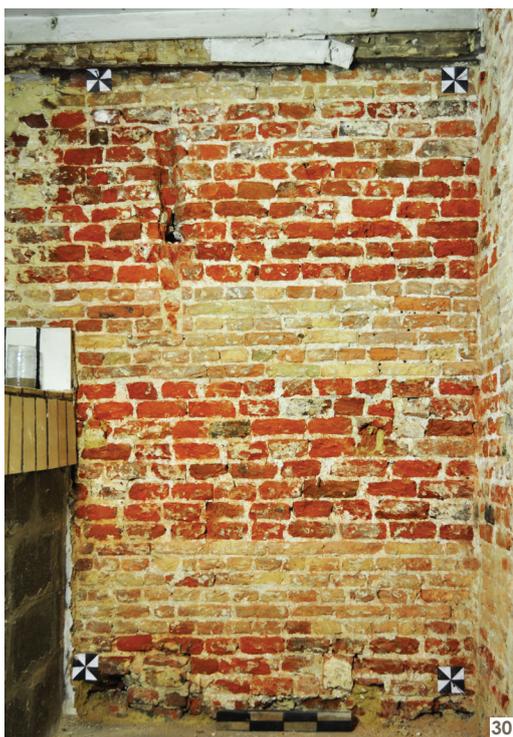
26 Plan du rez-de-chaussée de la maison A avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin : P. Gautier.
© urban.brussels

L'accès à l'étage se fait par un escalier en colimaçon (**US 1061**) flanqué dans l'angle nord-est de la pièce 1, accessible depuis une porte disposée en face du couloir d'entrée (**US 1010**).

Dans l'angle opposé (sud-ouest) de la maison, à hauteur de la chape de béton, apparaît un petit arc de décharge (fig. 28), linteau d'une baie aujourd'hui bouchée (**US 1068**). Elle n'est pas visible depuis la cave. Notons que le mur gouttereau de la maison voisine (**US 1038**), la maison B, présente un ressaut vertical dans la maçonnerie, de manière à ne pas obturer cette ancienne baie.

La maçonnerie dégagée à hauteur du rez-de-chaussée présente, tant sur les gouttereaux que sur une partie des pignons, une alternance de bandeaux de briques (**US 1011**) (fig. 29). Ces bandeaux, larges de six assises, sont réalisés avec une brique rose (bien cuite) de petit calibre (16 x 8 x 4 cm). Ils semblent être contemporains du reste du mur (briques de 26 x 13 x 5,5 cm et mortier blanc, - peu de paneresses entières sont visibles dans l'appareil), et n'appartiennent pas à une campagne de travaux de rénovation (fig. 30). Ces « bandeaux » s'observent également depuis l'extérieur dans les rares lacunes de l'enduit recouvrant la façade (fig. 31).

Premier étage (P2) : cet étage n'a pas pu être étudié (fig. 32). Il est en effet inaccessible pour des raisons de sécurité : pièce unique divisée par un refend (cloison en bois/panneaux d'amiante), éclairée par cinq fenêtres - une sur le mur pignon occidental (**US 1042**), deux sur chaque gouttereau (au nord **US 1002** et **1003** et au sud **US 1013** et **1012**). Vers l'arrière,

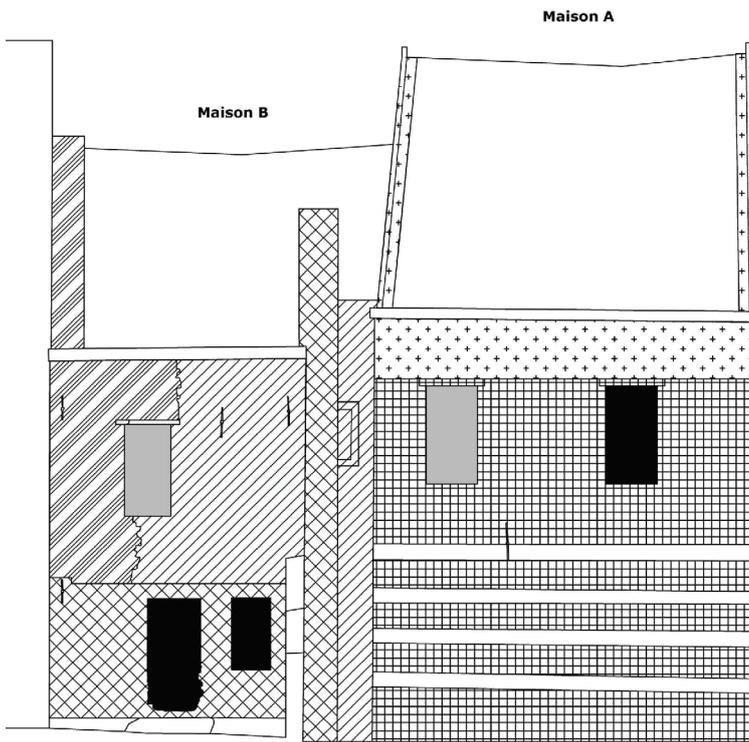


27 Vue vers le mur gouttereau sud du rez-de-chaussée de la maison A. Un dispositif de demi étage supporte du matériel technique, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

28 Au rez-de-chaussée de la maison A, dans l'angle sud-ouest se trouve une petite baie (**US 1068**) dont le linteau se situe à hauteur de la chape de béton. La voûte actuelle de la cave (**US 1077**) ne présente pas de connexion apparente avec cette baie, aujourd'hui bouchée. Cette petite baie est la seule ouverture vers l'arrière de la maison A. Le mur gouttereau sud (**US 1011**) est aveugle à hauteur du rez-de-chaussée, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

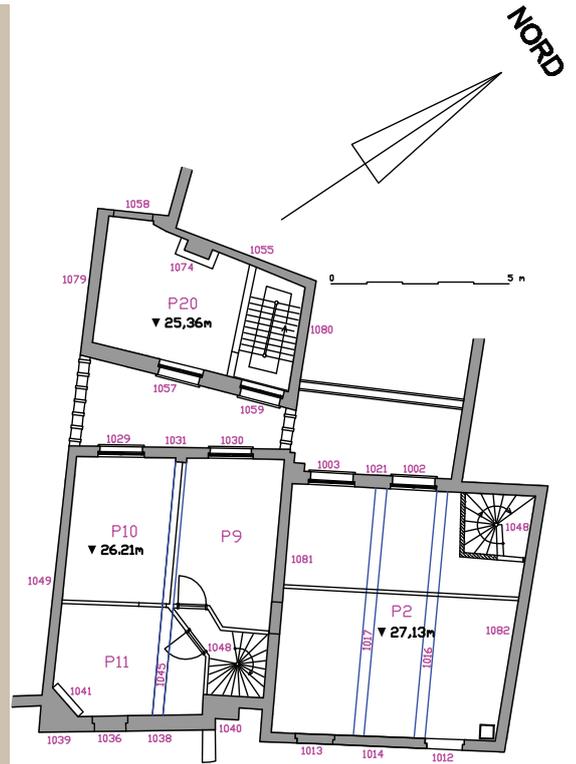
29 Au niveau du rez-de-chaussée de la maison A, la maçonnerie présente des bandeaux de briques de six tas (**US 1011**), d'un gabarit et d'une couleur bien différents du reste de la maçonnerie. Les mortiers à la chaux (blancs) utilisés sont identiques, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

30 Quatre bandeaux de briques s'observent au rez-de-chaussée. Ils alternent les tas de boutisses et paneresses avec parfois un décalage de 1/2. Le reste de la maçonnerie ne présente pas un appareil croisé. Peu de briques complètes s'y retrouvent laissant la part belle aux boutisses et aux briques cassées (de récupération), photo : P. Gautier.
© urban.brussels



- Briques 26-27 x 12,5-13 x 5-5,5 cm - appareil croisé
- Briques 26-27 x 12,5-13 x 5-5,5 cm - matériaux fragmentaires
- Briques 16 x 8 x 4 cm - bandeaux, appareil croisé
- Briques 22-23 x 11 x 4-4,5 cm - appareil croisé
- Briques 20 x 10 x 5 cm - appareil croisé
- Briques 18 x 9 x 5 cm - appareil croisé
- Parpaings de ciment

31



32



33

31 Relevé des façades sud des maisons A et B montrant les différents types d'appareillages, dessin : P. Gautier.

© urban.brussels

32 Plan du premier étage de la maison A avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin : P. Gautier.

© urban.brussels

33 La maçonnerie de brique visible au deuxième étage est constituée de beaucoup de briques cassées et de peu de briques entières (26 x 13 x 5 cm), photo : P. Gautier.

© urban.brussels



34

34 Vue sur l'une des deux fenêtres perçant le mur gouttereau sud de la maison A, à hauteur du premier étage, photo : P. Gautier.

© URBAN.BRUSSELS

la fenêtre occidentale (**US 1013**) est aujourd'hui bouchée par des parpaings en ciment. Deux grosses poutres (entrants **US 1016** et **1017**) du plafond disposées entre les murs gouttereaux supportent les fermes de charpente (O1 et O2). La fenêtre du mur pignon (**US 1042**) et la fenêtre du gouttereau arrière sont fermées (**US 1012**) par des barreaux métalliques (fig. 34). La lambourde occidentale du plancher est soutenue par des corbeaux de bois insérés dans la maçonnerie (**US 1082**) (fig. 35).

La maçonnerie (**US 1014** et **1082**) présente des briques d'un calibre unique de 26 x 13 x 5 / 5,5 cm (fig. 33). Les bandeaux de petites briques ne se rencontrent qu'au niveau du rez-de-chaussée.

Deuxième étage (P3) : combles aménagés à surcroît, divisés par une cloison en plaques de plâtre, aujourd'hui éliminée (fig. 37). La pièce est éclairée par quatre fenêtres - deux petites sur le pignon oriental (**US 1023** et **1024**) et deux sur le gouttereau nord (**US 1004** et **1005**), dans une partie surélevée de la maison (**US 1022**).

Sur le mur nord, vers la cour intérieure et la Petite rue des Bouchers, un grand arc de décharge surmonte les fenêtres du premier étage (**US 1002** et **1003**) (fig. 38). Les deux fenêtres du deuxième étage (**US 1004** et **1005**) sont le fruit d'une surélévation du mur pignon (**US 1022**). Elles étaient jadis plus grandes. Un bouchage de briques roses est venu rétrécir l'emprise des fenêtres. Sur les trumeaux, on aperçoit des trous de boulin aux encadrements de bois - situés au sommet du mur gouttereau (**US 1021**) avant le rehaussement (**US 1022**).

Deux fermes de charpente - ferme O1 (**US 1019**) (fig. 39) et O2 (**US 1020**) (fig. 40) sont disposées de gouttereau à gouttereau à l'aplomb des poutres du plafond du premier étage qui leur servent d'entrait (**US 1016** et **1017**).

Ces deux fermes sont du même type, à « fermes et pannes », avec arbalétriers supportant un entrait, reliés entre eux par un aisselier. Les arbalétriers de la ferme



35 La fenêtre du premier étage, vers le pignon oriental, surmontée d'un corbeau de bois soutenant une des poutres (lambourde) du plancher du deuxième étage, photo : P. Gautier.

© urban.brussels

36 Des ancrés en I, visibles depuis la façade extérieure soutiennent les poutres de plancher, photo : P. Gautier.

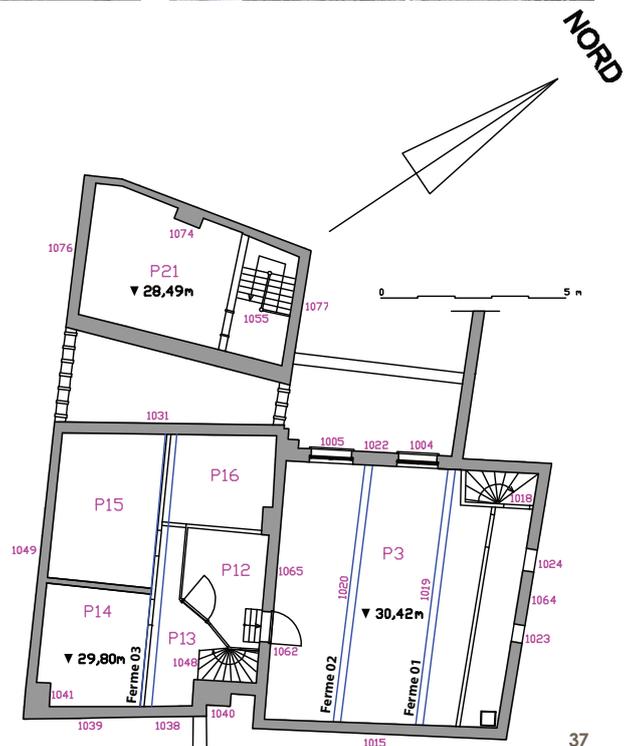
© urban.brussels

37 Plan du deuxième étage de la maison A avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin : P. Gautier.

© urban.brussels

38 Sur le mur nord un grand arc de décharge surmonte les fenêtres, photo : P. Gautier.

© urban.brussels



37



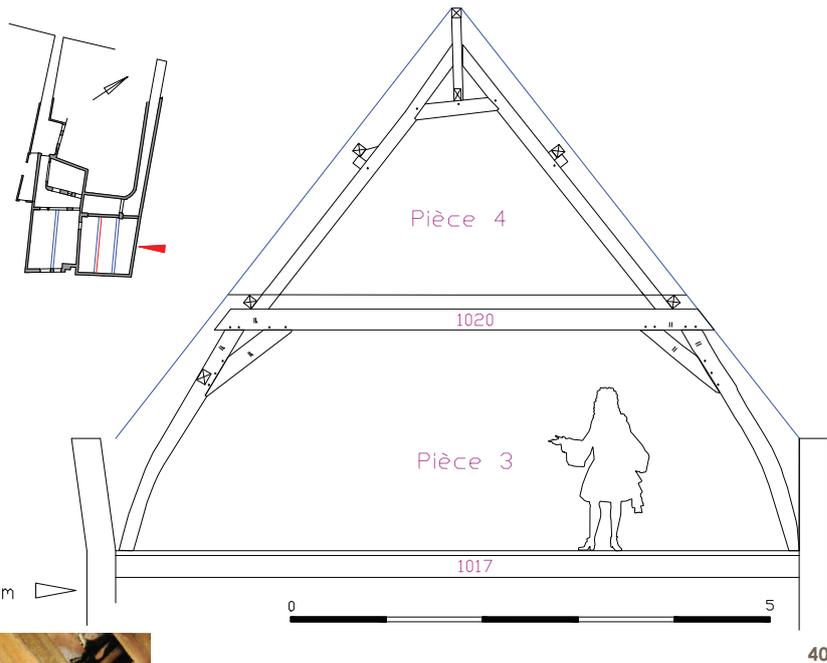
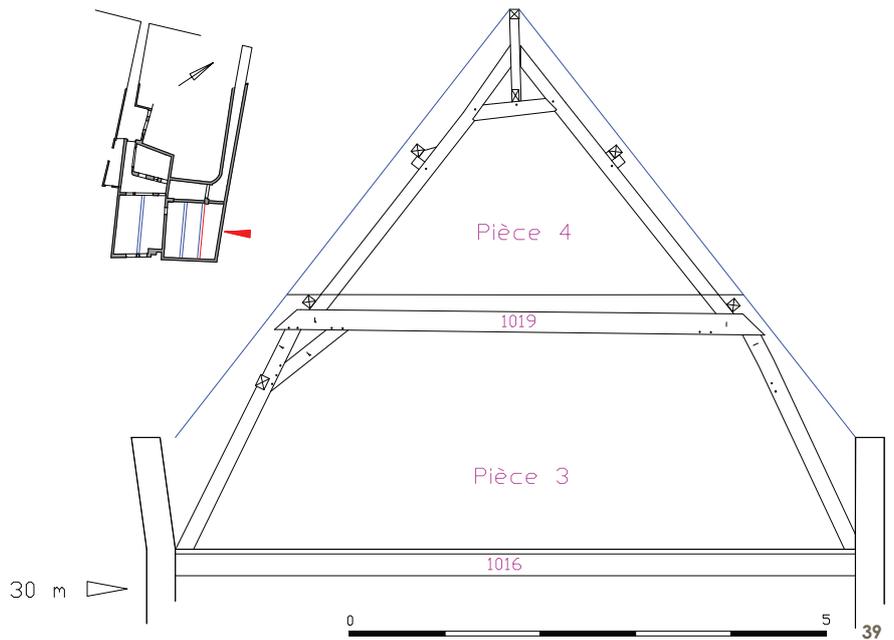
38

39 Ferme de charpente 01 de la maison A, dessin : P. Gautier & A. Dorlet.
© urban.brussels

40 Ferme de charpente 02 de la maison A, dessin : P. Gautier & A. Dorlet.
© urban.brussels

41 Ferme numérotée II, avec langue de vipère, signe de latéralisation des bois de charpente. Détail de l'arbalétrier et de l'aisielier, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

42 Vue vers le pignon oriental (US 1064) de la maison A et sur la fermette de la ferme de charpente 01, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

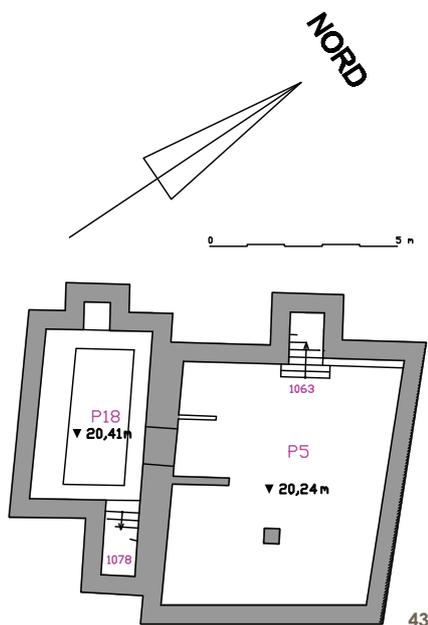


01 sont droits, tandis que ceux de la ferme 02 sont légèrement courbes dans leur partie inférieure (jambes de force).

Y sont mis en œuvre des bois d'essences différentes ; le chêne et le pin sylvestre³⁸. Toutes les pièces de la partie haute de la charpente, au-dessus du faux entrait, sont en résineux. Elles sont respectivement numérotées I et II et possèdent des marques de latéralisation sous la forme de langues de vipère (à gauche, c'est-à-dire au sud, vers la rue d'Une Personne). La face d'établissement est orientée à l'est (fig. 41).

La ferme est composée de deux jambas de force ancrées dans un entrait : l'entrait des jambas de force, soutenant le plancher. Les jambas de force soutiennent un premier entrait et sont re-

38: Archéologie à Bruxelles, 15/03.



43 Plan des caves de la maison A avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin : P. Gautier.
© urban.brussels



44-45 Vue sur le mur du fond de la cave à l'aplomb du mur gouttereau sud de la maison. Une ancienne lunette permettait d'accéder à la cave depuis l'extérieur de la maison. Elle a été bouchée à l'occasion de la construction de l'escalier actuel (US 1063), photos : P. Gautier.
© urban.brussels

liées à ce dernier par des aisseliers. Au-dessus de l'entrait (dans les combles), deux arbalétriers s'ancrent directement dans un poinçon. Ce dernier soutient la panne faîtière. Le poinçon est relié aux arbalétriers par un faux entrait.

Les assemblages sont à tenons et mortaises, renforcés d'une cheville en bois. Les assemblages des aisseliers aux arbalétriers sont renforcés d'une suite de trois chevilles en bois. La pente de la toiture est de 52° (et de 45° pour la maison B).

Une porte (**US 1062**) percée au travers du mur pignon permet le passage, via un petit escalier de trois degrés, vers la maison B, dont le niveau de circulation est légèrement plus bas.

Troisième étage, sous combles (P4) : pièce unique, sous la toiture au-dessus du second entrait, accessible par une trappe dans le plancher en bois et recoupée par les parties supérieures des fermes de charpente O1 et O2 (fig. 42).

Cave (P5) (fig. 43) : cave unique voûtée (**US 1077**) en berceau surbaissé en brique (**US 1021**). Accessible via un escalier de pierre bleue (**US 1063**). Un pilier médian, construit tardivement, soutient la voûte (fig. 44). L'accès primitif à la cave se faisait à l'ouest de l'actuel escalier. La trace d'une « lunette », aujourd'hui bouchée, est encore visible dans la maçonnerie de la voûte à gauche de l'actuel escalier (fig. 45).

Élévation - les façades extérieures

Seuls les murs gouttereaux de la maison et l'un des pignons sont partiellement visibles depuis l'extérieur. En effet, vers le Théâtre Toone, le pignon débordant est mitoyen et seulement visible depuis la maison B.

Les murs pignons

Les pignons (**US 1064** et **1065**) en briques sont débordants. Ils comptent neuf épis sur chaque versant. Le débordement du pignon a une largeur d'une seule brique – le mur est large de deux briques – ce qui permet la pose du voligeage de la charpente, sur un ressaut situé vers l'intérieur (fig. 46). Logiquement, les



épis, garantissant l'étanchéité des pignons, ne sont visibles que dans le parement extérieur de la construction.

Vers la cour intérieure, les façades ont été rehaussées (**US 1066** et **1067**), permettant l'aménagement de baies à hauteur du deuxième étage.

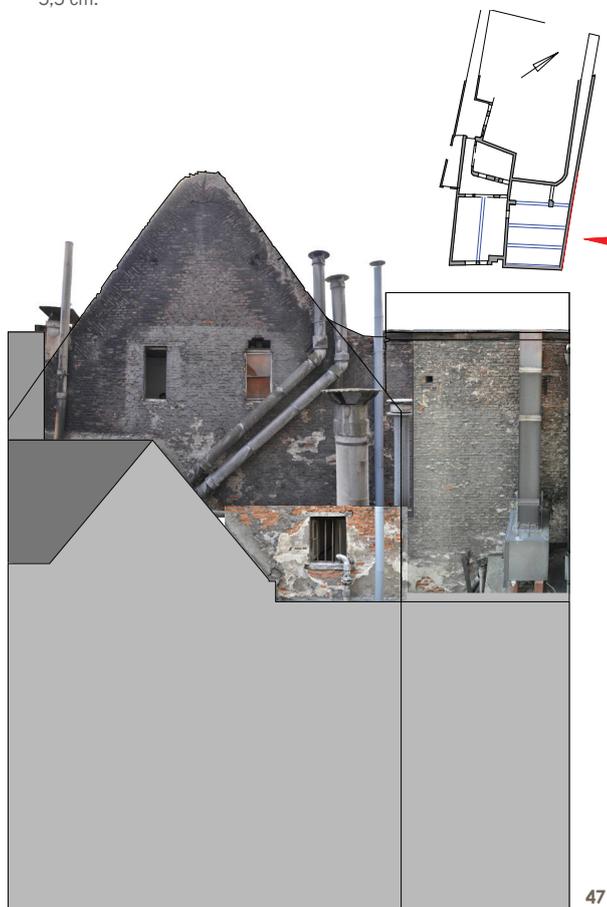
Le **mur pignon oriental (US 1064 et 1082)**, vers le n° 31 de la Petite rue des Bouchers, n'est que partiellement visible de l'extérieur. La base de son élévation est occultée par des constructions mitoyennes sises à l'arrière de la maison n° 31 de la Petite rue des Bouchers. Le pignon à épis (**US 1064**)³⁹ est percé, à hauteur du deuxième étage, de deux petites fenêtres rectangulaires (**US 1023** et **1024**) (fig. 47-48). Comme pour le mur gouttereau sud, à hauteur du premier étage, la maçonnerie est différente et met en œuvre un autre matériau ; un appareil de briques fragmentaires (**US 1082**)⁴⁰. À cet endroit, elle est percée, vers le nord d'une petite fenêtre carrée aux linteau et appui de bois (**US 1042**), fermée par quatre barreaux métalliques.

Il est couvert jusqu'à hauteur des deux fenêtres du pignon d'une peinture/ enduit (aujourd'hui) grise. Le sommet du pignon ne semble pas peint mais couvert d'un fin dépôt noirâtre (sans doute dû à la pollution).

Les abouts des pannes de la charpente (2 sur chaque versant) sont visibles dans l'élévation de la maçonnerie. Trois d'entre elles sont renforcées d'ancres en I, de même que la panne faîtière.

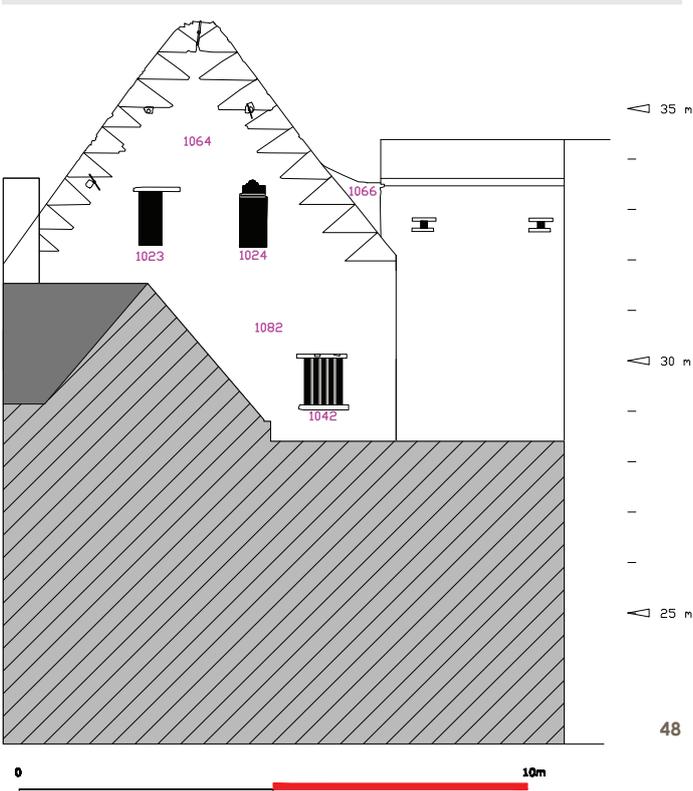
39: Appareil croisé en briques de 22-23 x 11 x 4-4,5 cm.

40: Briques de 26 x 13 x 5,5 cm.



46 Débordement du pignon oriental de la maison A (**US 1064**), photo : P. Gautier.
© urban.brussels

47-48 Élévation du pignon oriental de la maison A avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin et photogrammétrie : P. Gautier.
© urban.brussels





49-50 Le pignon occidental (**US 1065**) de la maison A est légèrement brisé. Plus court que le pignon oriental – la maison est de plan légèrement trapézoïdal – la brisure du pignon permet de rétrécir, à la base, la longueur du pignon, en gardant la même pente de toiture, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

Après dégagement de l'enduit, cette disposition s'observe également pour les poutres de plancher du premier étage, depuis la maison B. Des ardoises disposées sous l'enduit assurent une (certaine) protection à l'extrémité des pièces de bois.

Le **mur pignon occidental (US 1065)**, vers le Théâtre Toone, est débordant, à épis et sous pinacle. Son pignon, légèrement plus court, a un profil différent du pignon oriental. Le rampant du pignon vers le rue d'Une Personne présente une légère brisure (rupture dans la pente du rampant) dans sa partie inférieure. Aujourd'hui, une cheminée y est adossée vers l'intérieur contre le pignon et le pinacle. La date de 1954 y est apposée.

Ce pignon présente sur son élévation deux « marches » (céramiques ancrées dans le mur présentant un saillie vers l'extérieur du nu du mur) permettant de circuler le long du rampant de la bâtière de la maison B sans marcher sur les tuiles (fig. 49).

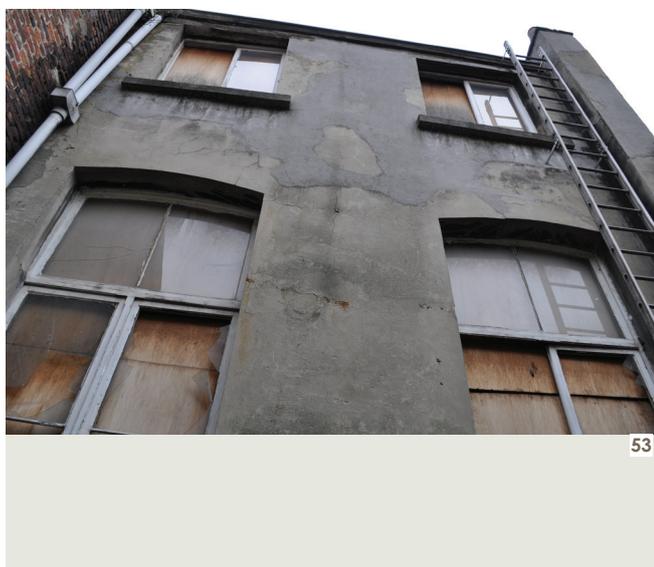
Des ancrés en I (au moins 2) viennent solidariser les pannes de la charpente à la maçonnerie du pignon. Les maçons avaient observé ce dispositif particulier du plan de la maison qu'ils construisaient. Le pignon oriental fut vraisemblablement construit avant son homologue occidental, indiquant la pente des rampants. Ce dispositif brisé est d'origine (fig. 50).

Les murs gouttereaux

Les murs gouttereaux de la maison A ne sont pas de la même hauteur. Il est plus haut vers la cour intérieure (au nord) car il a été surélevé (**US 1022**) d'un registre de fenêtres au 2^e étage (**US 1004** et **1005**). Les murs gouttereaux s'organisent d'un côté en trois travées et de l'autre en deux. Ils sont couverts d'un enduit de ciment (fig. 51-52).

Le mur gouttereau (nord) vers la cour intérieure est ouvert d'une très large baie au niveau du rez-de-chaussée (**US 1001**), de deux fenêtres au linteau légèrement bombé au 1^{er} étage (**US 1002** et **1003**) et de deux fenêtres carrées au 2^e étage (**US 1004** et **1005**) (fig. 53). La travée orientale, contre laquelle s'appuie un étroit bâtiment sous bâtière, est aujourd'hui aveugle. Elle était jadis percée d'une fenêtre au premier étage, aujourd'hui bouchée (**US 1006**).

Cette façade est le fruit d'importantes transformations – dont une surélévation (?) – et n'appartient pas au dispositif primitif de la maison. La baie du rez-de-chaussée (**US 1001**) a remplacé totalement la maçonnerie primitive. Les deux fenêtres du 1^{er} étage (**US 1002** et **1003**), sous arc légèrement bombé, surmontées d'un



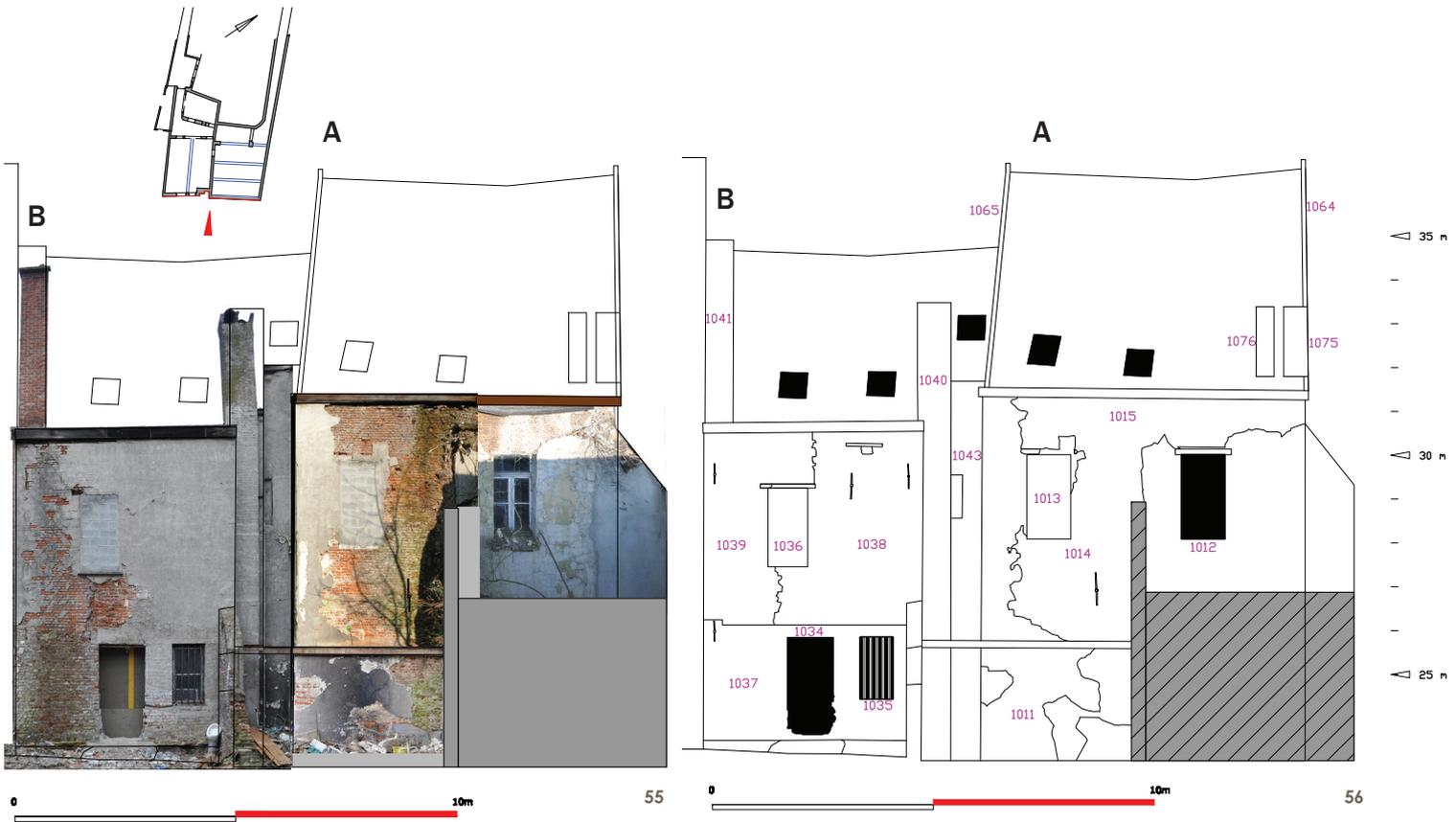
51-52 Élévation de la façade nord des maison A et B avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin : P. Gautier.
© urban.brussels

53 Vue sur deux des trois travées du mur gouttereau nord de la maison A. Il est surélevé d'un étage de baies éclairant les combes à surcroît, photo : P. Gautier
© urban.brussels

54 Fenêtre primitive de la maison A sur le mur gouttereau nord (US 1006), une planche de bois sert d'appui, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

imposant arc de décharge (visible depuis l'intérieur au niveau du deuxième étage, P3) sont le fruit d'une reconstruction. La façade est couronnée de trois trous de boulins aux encadrements de bois (visibles depuis l'intérieur sur les trumeaux des baies au niveau du 2^e étage, P3). Les fenêtres du 2^e étage (US 1004 et 1005) sont quant à elles le fruit d'une seconde campagne de transformation.

La troisième travée orientale est aveugle en raison de la présence d'un petit bâtiment sous bâtière. À cet endroit, une fenêtre aujourd'hui bouchée (US 1006) perçait la maçonnerie à hauteur du premier étage (fig. 54). Il s'agit d'une fenêtre primitive de la maison A - unique témoin des baies d'origine du mur gouttereau nord, une planche de bois sert d'appui.



55-56 Élévation de la façade sud des maisons B et A avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin et photogrammétrie : P. Gautier.
© urban.brussels

57 Sommet du mur gouttereau sud où un arbre poussait dans la maçonnerie, photo : P. Gautier
© urban.brussels

58 Sommet du mur gouttereau sud (US 1015) avant les reconstructions de 2010, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

59 Fenêtre du mur gouttereau sud (US 1012) au 1^{er} étage, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



60 Poutre maîtresse (US 1046) du plancher du 1^{er} étage, vue depuis le rez-de-chaussée. Une semelle, installée au sud, en légère saillie du mur, sert à compenser la perte de section de la pièce de bois, photo : P. Gautier.

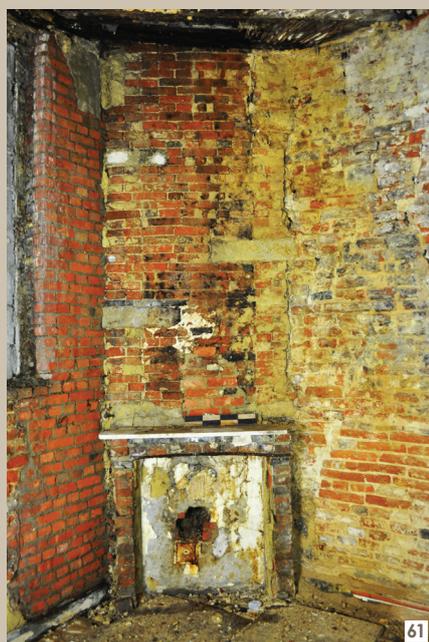
© urban.brussels

61 Une cheminée (US 1041) se situe dans l'angle sud-ouest de la maison B au 2^e étage. Le conduit est liaisonné à la maçonnerie environnante par des pierres blanches. Dans cet angle la maçonnerie a été refaite probablement des suites de dégâts des eaux, photo : P. Gautier.

© urban.brussels

62 Mur pignon du théâtre Toone (US 1049) visible depuis la pièce nord-ouest de la maison B, l'enduit d'origine est couvert d'une peinture blanche et noire à hauteur du subsassement. Deux corbeaux de bois soutiennent la poutre (lambourde) de plancher du 2^e étage, photo : P. Gautier.

© urban.brussels



Le mur gouttereau (sud) vers la rue d'Une Personne n'est que partiellement visible. En effet, une annexe à une maison sise rue d'Une Personne s'y appuie au niveau de la travée orientale du rez-de-chaussée. La maçonnerie du rez-de-chaussée (US 1011) est aveugle et ne présente pas de trace de percement ancien (fig. 55-56). Au niveau du 1^{er} étage, le mur est percé de deux fenêtres (US 1012 et 1013) Celle à l'ouest est bouchée (US 1013) et celle à l'est (US 1012) est fermée de barreaux métalliques.

Le sommet du mur gouttereau sud (US 1015) a récemment été reconstruit. Un arbre provoquait d'importantes dégradations dans la maçonnerie (fig. 57).

Comme les pignons, il est composé de briques de petits gabarits⁴¹. Elles ont été réutilisées dans la reconstruction du sommet du mur gouttereau de 2010 et liées avec un mortier de ciment et non de chaux comme à l'origine (fig. 58).

Ce mur présente comme le reste de la maison des maçonneries de trois types différents pour le rez-de-chaussée (US 1011), le premier (US 1014) et le second étage (US 1015). La fenêtre du mur gouttereau sud (US 1012) perçant le premier étage (fig. 59) est toujours visible.

Maison B - Impasse Schuddeveld n° 2

Maison en briques de deux travées et quatre niveaux (rez-de-chaussée, 1^{er}, 2^e et 3^e étage sous combles, au-dessus du faux entrant), partiellement construite sur cave, entre la maison A et le Théâtre Toone. La maison est accessible par une petite cour intérieure située au bout de l'impasse Schuddeveld, entre les maisons C et B, via une porte et un couloir situés au rez-de-chaussée de la maison C.

Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est composé d'une enfilade de deux pièces (P6 et P7) (voir plan fig. 26). Elles sont bordées à l'ouest d'un couloir (P8) permettant la circulation verticale via un escalier (US 1048). Une porte en façade nord (US 1025) permet d'accéder au couloir depuis la cour extérieure. Une autre porte (US 1069), percée dans le mur pignon (US 1081), permet de se rendre au rez-de-chaussée de la maison A, via le couloir latéral (P8). Une porte à doubles battants (US 1070) relie les P6 et P8.

La pièce nord (P6), vers la cour intérieure, est percée d'une porte surmontée d'une imposte (US 1027) et d'une grande baie (US 1026). La pièce vers la rue d'Une Personne (P7) donne accès, via un escalier en pierre, à une cave voûtée (P17). Elle est percée de deux baies en façade arrière (US 1034 et 1035). Une poutre unique (US 1046), posée sur une semelle à son extrémité sud et disposée entre les murs gouttereaux, soutient le plancher du premier étage (fig. 60).

Au rez-de-chaussée, les contours d'une ancienne fenêtre (**US 1051**) avec un appui en pierre blanche sont visibles dans la maçonnerie du mur pignon du Théâtre Toone. Le linteau bombé en briques⁴² de cette baie s'observe depuis le 1^{er} étage, (P9). Une autre baie (**US 1050**) sur le même mur, à l'aplomb de la première, se situe entre le premier et le second étage. Elle s'observe des P9 et P14.

Premier étage

Accessible via un escalier en bois (**US 1068**), disposé dans l'angle sud-est du bâtiment, cet étage s'organise en trois pièces (P9, P10 et P11) autour d'un petit hall (voir plan fig. 32). Deux de celles-ci se situent vers la cour intérieure (P9 et P10), la troisième vers l'arrière de la maison (P11). Elles sont chacune éclairée d'une grande baie rectangulaire (au nord **US 1029, 1030** et au sud **1036**). Dans l'angle sud-ouest, vers le Théâtre Toone, se situe une cheminée (**US 1041**) (fig. 61). À côté de celle-ci, les contours de deux fenêtres (**US 1050** et **1051**), aujourd'hui bouchées et jadis percées au travers du mur pignon du Théâtre Toone (**US 1049**), sont visibles dans la maçonnerie (fig. 62).

Des corbeaux de bois, originellement trois sur chaque mur pignon, soutiennent les poutres latérales du plafond. Une poutre médiane disposée entre les deux murs gouttereaux, et servant d'entrait de plancher à la ferme de charpente, complète le gros œuvre de cet étage.

Dans la P10, sur la couche d'enduit primitive, ont été retrouvées des traces de peinture sur les murs nord et ouest : peinture noire pour le soubassement et peinture blanche pour le reste de l'élévation de la pièce. Ces peintures ont été réalisées avant le bouchage (**US 1032**) de la partie inférieure de la baie (**US 1029**) (fig. 63).

Dans les P9 et P10, des peintures au pochoir (XX^e siècle) garnissent les murs : elles se présentent sur la forme d'une frise de motifs végétaux stylisés de couleurs ocre et bleu sur fond jaune/orange et de décors ovoïdes verts sur fond rose (fig. 65-66).



63 Dans la P10 au 1^{er} étage, après dégagement de l'enduit, on observe que la fenêtre primitive (**US 1029**) était originellement plus basse et descendait jusqu'au plancher. Elle a été bouchée par une maçonnerie de brique (**US 1032**), photo : P. Gautier.

© urban.brussels

64 Dans la P9 au 1^{er} étage, les poutres de plancher du 1^{er} étage de la maison A (**US 1008 et 1009**) sont visibles dans la maçonnerie, elles sont ancrées au mur par des ancrés en I. L'extrémité de l'une d'elle était recouverte d'ardoise (protection contre l'humidité) sous l'enduit, photo : P. Gautier.

© urban.brussels

65-66 Peintures au pochoir retrouvées dans les pièces nord du 1^{er} étage de la maison B, P9 en haut et P10 en bas, photo : P. Gautier.

© urban.brussels

42: Dimensions :
26 x 13 x 5,5 cm.



67



68

Deuxième étage

Le deuxième étage est divisé en quatre petites pièces : deux vers le Théâtre Toone (P14 et P15) et deux autres vers la maison A (P12 et P16). Un couloir central (P13), depuis la vis de l'escalier, (**US 1047**) permet d'accéder à toutes les pièces de l'étage. Une trappe située à l'aplomb du couloir s'ouvre sur les combles (P17) (voir plan fig. 37).

Une porte percée au travers du mur pignon (**US 1062**) permet de se rendre, via un escalier de quelques degrés, au 2^e étage de la maison A (P3). À cet étage, aménagé en léger surcroît, on aperçoit les trous de boulins, au sommet des murs gouttereaux (fig. 67). On les observe dans les maçonneries nord (**US 1031**) et sud (**US 1038**). Ils sont pourvus d'encadrements de bois.

La ferme de charpente de la maison B a été incendiée avant son recouvrement d'enduits sous un lattis. Elle porte la marque I. La jambe de force et l'entrait sont reliés par un aisselier (fig. 68). Comme au 1^{er} étage, l'arc de décharge d'une ancienne fenêtre du pignon de la maison du Théâtre Toone (**US 1049**) est visible dans la maçonnerie depuis la pièce sud-ouest du 2^e étage de la maison B (fig. 69).



69



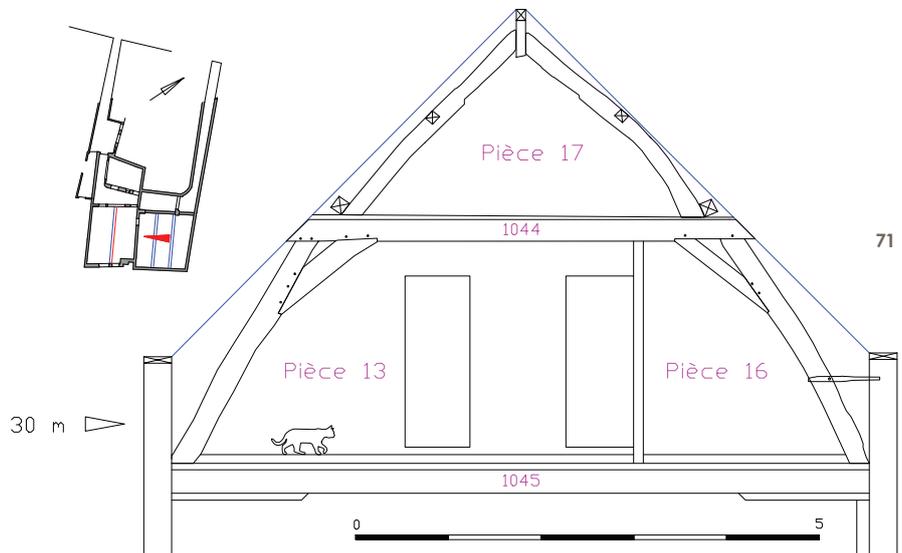
70

67 Deux trous de boulins aujourd'hui bouchés au sommet du mur gouttereau de la maison B, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

68 La ferme de charpente de la maison B a été incendiée avant son recouvrement, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

69 Arc de décharge d'une ancienne fenêtre visible depuis la pièce sud-ouest du 2^e étage de la maison B, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

70-71 Charpente de la maison B, le faux entrain a disparu et le poinçon a été scié, photo et dessin : P. Gautier.
© urban.brussels



71

Combles

Pièce (P17) (fig. 70-71) unique au-dessus du faux entrain de la charpente, à plancher de bois. Une trappe au travers du plancher permet d'accéder à cette pièce située entre les pignons des maisons voisines. Le faux entrain a disparu et le poinçon a été scié. L'unique ferme de charpente de la maison B (ferme O3, **US 1044**) est d'un type identique à celles de la maison A. Les jambes de force soutiennent un faux entrain. Les arbalétriers au-dessus du faux entrain soutiennent directement le poinçon. Le second faux entrain dans lequel s'ancrait le poinçon a disparu. Le poinçon soutient la panne faitière, ancrée à ses extrémités dans le pignon du Théâtre Toone vers l'ouest et le pignon de la maison A vers l'est.

L'unique ferme de charpente porte la marque I. La face d'établissage est à l'ouest et la marque de latéralisation (langue de vipère) vers la gauche (le nord). La face d'établissage et les marques de latéralisation sont toutes les deux différentes de ce qui a été observé pour la charpente de maison A.

Cave

Cave unique (P18) (voir plan fig. 43 et fig. 72) sous voûte surbaissée en briques (**US 1033**), occupant la moitié de la superficie de la maison. Le long des murs court une banquette bétonnée. Si la voûte de la cave est en briques, les murs sont constitués d'un appareil fixe formé de pierres et de briques.

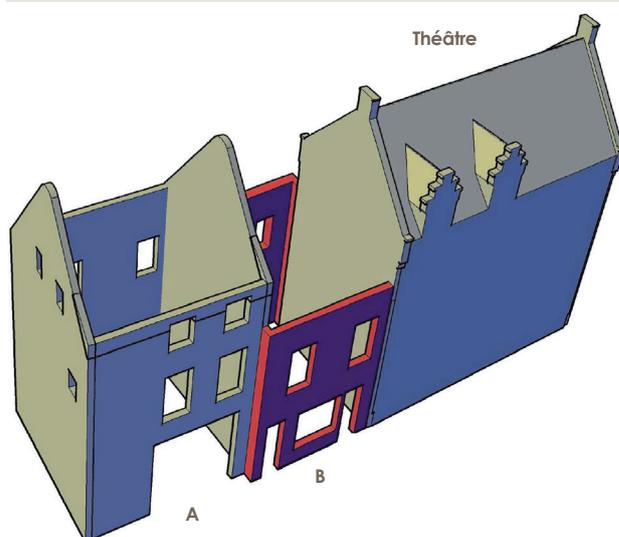
Elévation - les façades extérieures

Seuls les murs gouttereaux de brique⁴³ sont visibles (en réalité, la maison B est construite entre les murs pignons de la maison A et du Théâtre Toone) (fig. 73).

La **façade nord**, vers la cour intérieure, de deux niveaux est percée au rez-de-chaussée d'une grande fenêtre (**US 1026**) encadrée de deux portes à imposte (**US 1025** et **1027**) (fig. 51-52). Une quatrième baie (**US 1028**), aujourd'hui bouchée, se situe sous la grande fenêtre actuelle (**US 1026**) aux encadrements de pierre blanche sur un soubassement également en moellons de pierre (fig. 74). Vestige d'une ancienne entrée de cave bouchée (?), cette baie semble unique dans cette bâtisse. Les restes des baies d'origine étant en bois.

La porte occidentale (**US 1027**) s'ouvre sur la grande pièce du rez-de-chaussée (P6), l'autre - la porte orientale (**US 1025**) sur un escalier (**US 1068**) menant à l'étage. Le piédroit de cette baie est harpé (trois assises) et décoré d'une moulure en cavet renversé. La façade est couronnée par une série de quatre trous de boulins visibles uniquement depuis l'intérieur de la bâtisse (P15 et P16).

À l'étage, cette façade de deux travées est percée de deux baies à linteau droit (**US 1029** et **1030**). Un décapage de l'enduit de



72 Cave unique sous voûte surbaissée de la maison B, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

73 Restitution des volumes des maisons A et B et du théâtre Toone, la maison B est construite entre les pignons des deux maisons voisines, dessin : P. Gautier.
© urban.brussels

74 Au rez-de-chaussée entre les portes **US 1025** et **1026** se trouve une baie (**US 1028**) obturée, encadrements de pierre blanche, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



75

ciment à permis de voir que la baie occidentale (**US 1029**) était jadis plus grande. On aperçoit le seuil / appui de la baie en bois dans la maçonnerie (fig. 75). À l'ouest (à gauche) de la fenêtre, deux ancrs encadrent la poutre médiane (**US 1046**), l'une en I, l'autre en I à crochet. L'appui de cette baie se situait jadis à hauteur du plancher du 1^{er} étage. L'appui a été ensuite rehaussé (**US 1032**).



76

75 La fenêtre **US 1029** était jadis plus grande, on a le seuil / appui de la baie en bois dans la maçonnerie, les ancrs et la poutre médiane, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

76 Façade sud de la maison B, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

77 Fenêtre en bois (**US 1043**) vue depuis l'intérieur du 2^e étage de la maison B, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

78 Fenêtre en bois (**US 1043**) vue depuis l'extérieur sur la façade sud de la maison B, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

La **façade sud**, vers la rue d'Une Personne (fig. 55-56), est percée d'une fenêtre à barreaux au rez-de-chaussée (**US 1035**) et d'une autre, aujourd'hui bouchée par des parpaings en ciment (**US 1036**) (fig. 76), à l'étage. Un percement sous une ancienne baie (?) dans la façade sert aujourd'hui de porte pour accéder au terrain extérieur (**US 1034**).

Plusieurs appareils, fruit de reconstructions, sont mis en œuvre dans cette façade. L'un au niveau du rez-de-chaussée (**US 1037**)⁴⁴, l'autre à l'ouest de la fenêtre du premier étage, dans l'angle sud-ouest du bâtiment (**US 1039**)⁴⁵. À cet endroit, l'enduit de façade est très endommagé, du fait de l'absence de descente d'eau. Le reste de la façade, comme la façade nord, est construit en un appareil croisé de briques (**US 1038**)⁴⁶. Perpendiculairement à cette façade sont encore visibles les restes d'une ancienne construction qui se développait vers la rue d'Une Personne.

À hauteur du premier étage, perçant le mur gouttereau sud, se trouve une fenêtre carrée (**US 1043**)⁴⁷. Cette fenêtre aux encadrements en bois (4 pièces – à linteau droit) est assemblée par tenons et mortaises et renforcée de chevilles en bois (1 dans chaque angle). Elle est aujourd'hui bouchée par des briques de 26 x 13 x 5,5 cm. Les pièces de bois formant l'appui et le linteau sont passantes, au-delà des piédroits (fig. 76).



77



78

Comme la partie inférieure de la ferme de charpente (arbalétriers de la ferme 03) de la maison B, les bois de la fenêtres sont brûlés en surface, témoignant d'un incendie rapidement maîtrisé ; les bois ont pu être conservés. Un enduit recouvrait les montants brûlés de la fenêtre et son bouchage. La fenêtre est accessible uniquement depuis l'intérieur de la maison. Elle est couverte d'enduit en façade extérieure mais son profil est clairement visible. L'étude dendrochronologique n'a pas été réalisée sur cette fenêtre (fig. 78).

44: Dim. : 20 x 10 x 5 cm, rouge foncé.
45: Dim. : 18 x 9 x 5 cm, rouge vif.
46: Dim. : 26-27 x 12,5-13 x 5-5,5 cm
47: de 1,20 x 1,05 m.

Maison C - Impasse Schuddeveld n° 2

Petite maison en briques sous bâtière (perpendiculaire à l'impasse Schuddeveld) de trois niveaux (rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étage sous combles) construite en face de la maison B (fig. 79), à l'arrière du n° 23 de la Petite rue des Bouchers. La maison est accessible via une porte et un couloir sous maison (**US 1071**), situés dans l'axe de l'impasse Schuddeveld. Les maisons C et B sont séparées par une petite cour de plan trapézoïdal.

Cette maison C vient se greffer sur la maison n° 23, Petite rue des Bouchers. Elle débord d'une travée vers l'impasse Schuddeveld et est percée d'une fenêtre à hauteur du premier étage (**US 1058**).

Également de plan trapézoïdal, elle se compose d'une grande pièce au rez-de-chaussée (P19), isolée du couloir d'accès, ainsi que d'un petit débarras dans l'angle nord-ouest (voir plan fig. 26). Elle est percée d'une grande baie sur le couloir occidental (**US 1056**) et d'une porte en façade sud (**US 1052**). Un escalier en bois (**US 1055**) permet d'accéder aux étages, via une porte de la façade sud (**US 1054**). Aux étages, une pièce unique (P20 au 1^{er} et P21 au 2^e étage) est chaque fois desservie par la cage d'escalier séparée (**US 1055**) (voir plan fig. 32 et 37).

Le premier étage est éclairé par deux baies percées à travers les murs gouttereaux de la maisonnette, l'une vers la cour intérieure au sud (**US 1057**), l'autre vers l'impasse (**US 1058**).

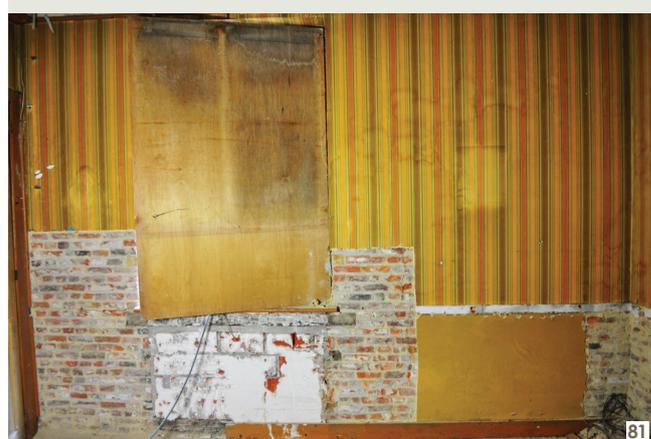
Dans la cage d'escalier, le mur pignon oriental conservé les traces d'un ancien pignon moins haut que l'actuel (**US 1080**) (fig. 80). Celui-ci appartient à une maison de deux niveaux (rez-de-chaussée et combles). Sa maçonnerie, couverte de peinture blanche sous l'enduit est en briques de 26 x 13 x 5 cm. La maison a donc été rehaussée d'un étage. Les briques marquant ce rehaussement sont identiques à celles de l'autre pignon et des gouttereaux (**US 1079**) qui ont été reconstruits.

Trois des quatre façades extérieures de la maison C sont actuellement visibles depuis l'extérieur.

La façade sud vers la cour intérieure est entièrement recouverte d'un enduit de ciment. Elle est percée au rez-de-chaussée d'une grande baie d'accès à la pièce (**US 1052**) et d'une porte en face de l'escalier (**US 1054**). À l'étage, une baie médiane éclaire la pièce unique (**US 1057**). Sous cette fenêtre du premier étage, vers la cour intérieure, des traces d'un ancien percement sont visibles (fig. 81).

Vers l'impasse, seule une travée de la maison est visible. Elle est percée au rez-de-chaussée d'une porte à linteau en anse de panier (**US 1071**), au premier étage d'une baie rectangulaire (**US 1058**). La façade est recouverte d'un enduit décrivant un appareil en fausses pierres avec des encadrements de baies harpés, légèrement saillant.

À l'ouest de la façade, au fond de l'impasse, une autre porte aux encadrements de pierre et à linteau en anse de panier (**US 1072**) s'ouvre sur une petite cour sise devant le Théâtre Toone. Cette porte est surmontée d'une potale contenant une statue d'une Vierge à l'Enfant. Les maçonneries de brique en appareil croisé de ce mur sont fortement dégradées.



79 Façade nord de la maison C, vers l'impasse Schuddeveld à côté de l'entrée du théâtre Toone, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

80 Sommet de l'ancien pignon (**US 1080**) avant le rehaussement, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

81 Traces d'un ancien percement visibles sous la fenêtre (**US 1057**) du 1^{er} étage, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

48: M. CULOT, 1992, p. 85
et p. 95, fig. 13.

Chronologie des maisons

Maison A primitive

D'après nos investigations, la maison A est la plus ancienne du dispositif étudié. Elle est antérieure à la maison B dont les murs gouttereaux s'appuient sur sa maçonnerie. En l'absence de toute investigation historique et archéologique au niveau de la maison abritant le Théâtre Toone, il est difficile d'établir des comparaisons et une chronologie relative avec cette construction. Cette bâtisse est millésimée (avant les transformations des années 1970) de 1696, d'après les ancrs de sa façade principale. Ces ancrs ont aujourd'hui été remontées sur la nouvelle façade. Cette date doit cependant être admise avec toute la prudence qui s'impose.

La maison A est également antérieure à la petite construction sous bâtière disposée dans l'axe du couloir d'accès, à l'arrière de la maison n^{os} 25-29 de la Petite rue des Bouchers. Le sommet de son pignon est venu s'appuyer sur le mur gouttereau nord (**US 1021**) de la maison A (avant les rehaussements, **US 1022**). Depuis lors, la fenêtre du premier étage de cette travée est bouchée (**US 1006**).

Elle est également antérieure aux autres constructions mitoyennes (non étudiées dans ce rapport) : les annexes construites à l'arrière de la maison n^o 31 Petite rue des Bouchers et les annexes des constructions encore existantes rue d'Une Personne / rue des Bouchers.



82



83

82 Gravure d'Augustin Coppens, vue du Marché-aux-Herbes vers la rue de la Colline et l'Hôtel de Ville, à proximité du quartier des bouchers.
© Repris de M. Culot, 1992, p. 95 fig. 13

83 Carte de la zone bombardée. Plan de J. Laboureur et J. Vander Baren gravé par Harewijn, vers 1700. Détail. Le point rouge indique l'endroit approximatif de l'impasse Schuddeveld.

© Repris de M. Culot, 1992, p. 85

Nous l'avons vu, la maison A utilise, dans son développement primitif, trois types de briques différents, avec des particularités de mise en œuvre comme une alternance de bandeaux de briques au niveau du rez-de-chaussée (notamment : **US 1011**, **1014** et **1015**) (fig. 85). Les mortiers (blancs) sont identiques.

Il semble que ce ne soit pas des considérations esthétiques qui aient guidé les maçons – les murs n'étaient-ils pas enduits ? En effet, les bandeaux visibles au rez-de-chaussée ne sont pas totalement horizontaux. Ces bandeaux sont également visibles en façade extérieure (vers la rue d'Une Personne) au travers des lacunes de l'enduit. Un décapage de la façade permettrait une observation fine de cette maçonnerie (**US 1011**).

Dès lors, se pose la question suivante : ces différences de matériaux sont-elles le résultat de plusieurs phases de construction ou proviennent-elles d'un approvisionnement de matériaux de construction différents pour un même chantier ?

La seconde hypothèse semble la plus séduisante. Il serait tentant de penser que le chantier de la maison A fut approvisionné par des lots de briques venus de plusieurs endroits, ... à une époque où la demande en matériaux de construction à Bruxelles est forte.

On est tenté de poser la question de l'identification de cette époque à la période de reconstruction de Bruxelles après le bombardement de la ville par le Maréchal de Villeroi de 1695.

En effet, le quartier de la Grande Boucherie de Bruxelles est au centre de la zone bombardée et détruite en 1695. D'après les dessins d'Augustin Coppens, notamment ceux présentant une vue des ruines de la Grande Boucherie à Bruxelles ou de la maison des orfèvres, au lendemain du bombardement, les dégâts dans le quartier des bouchers sont considérables⁴⁸ (fig. 82-83).

Les conclusions du rapport d'analyse dendrochronologique vont dans le même sens pour le matériau « bois » utilisé – chêne et pin sylvestre⁴⁹. Après avoir évoqué le remploi, l'auteur indique que : « Il serait donc plus juste de voir dans cette utilisation de bois d'origines variées, un approvisionnement hétéroclite de masse nécessaire aux nombreuses reconstructions qui surviennent dans le centre de Bruxelles à la fin du XVII^e siècle ».

Il semble bien qu'après le bombardement de 1695, les constructeurs bruxellois durent s'approvisionner en matériaux de construction de divers horizons pour pallier au manque de ressources locales. Les matériaux de base des reconstructions des habitations « ordinaires » à Bruxelles proviendraient de deux sources principales, d'une part les matériaux de réemploi provenant des ruines alentours, et d'autre part de matériaux « étrangers ». L'ouvrage consacré au *bombardement de Bruxelles et à la reconstruction qui s'en suivit 1695-1700*⁵⁰ apporte des renseignements intéressants concernant les mesures prises au lendemain du bombardement en faveur d'une reconstruction rapide, notamment à propos de la main d'œuvre et des matériaux de construction utilisés.

Dès le 26 août 1695, une dizaine de jours après le bombardement, l'ambassadeur d'Espagne à La Haye Francisco Bernardo de Quiros dans une correspondance au Roi Charles II d'Espagne indique notamment : « 2° Afin de nettoyer le plus rapidement possible les rues, que l'on publie une ordonnance enjoignant à chacun de trier les **matériaux utiles** (dont il pouvait tirer parti pour remettre ses installations en état), et de jeter les débris inutiles en dehors de la ville ; ... » et « 4° ... que l'on permette aux maçons et aux charpentiers extérieurs de venir travailler pour reconstruire la ville avec le plus de rapidité et de facilité »⁵¹.

Un mois plus tard, le 7 octobre 1695, à propos des matériaux de construction, est accordé par le Prince-électeur, Maximilien-Emmanuel de Bavière, Gouverneur général des Pays-Bas espagnols : « ... que tous les **matériaux propres pour rebâtir** pourront entrer francs et libres de toutes charges et impositions qui se lèvent, tant à l'entrée en ce pays qu'en cette ville, pour le temps de trois ans prochain ». Les propriétaires devaient s'engager « ... à rebâtir leurs maisons brûlées et ruinées par le bombardement, sans les employer ailleurs [les matériaux de construction], directement ou indirectement, ... »⁵².

49: Archéologie à Bruxelles 15/03.

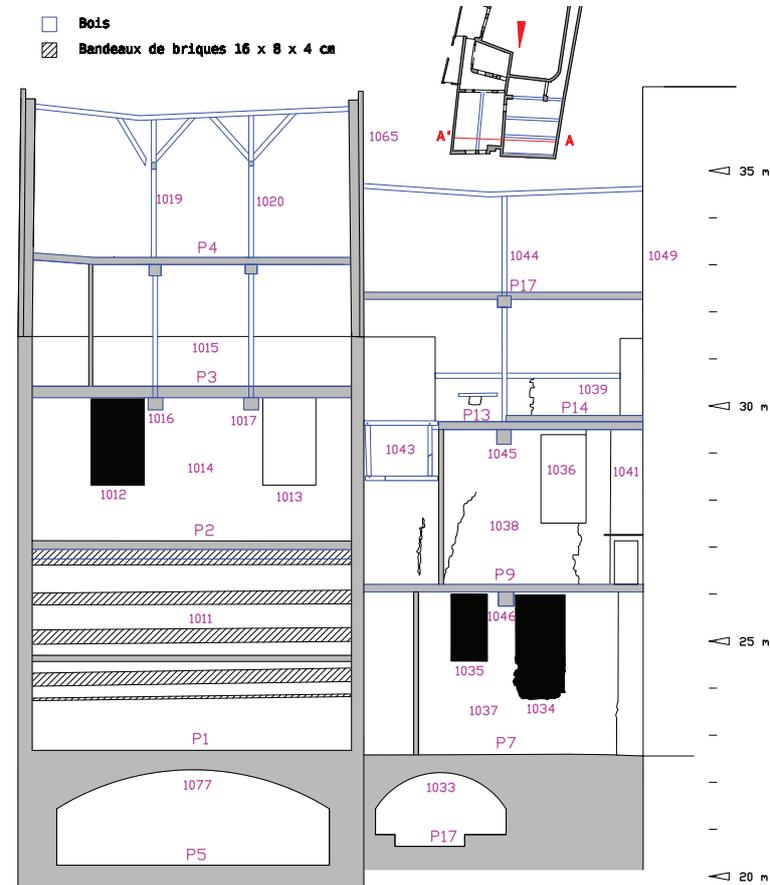
50: M. CULOT, 1992.

51: M. CULOT, Annexes, document I « Relacion de la subcedido en el bombardeo de Bruselas y de las providencias que se han discurrido para reparo de los daños que ocasiono », 1992, p. 262).

52: M. CULOT, 1992, Notes / La question financière et les moyens de production, 18, p. 276.



84

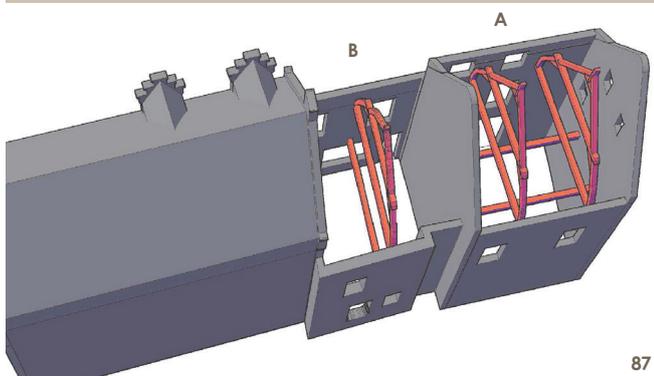


85

84-85 Coupe A-A' des maisons A et B avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin et photogrammétrie : P. Gautier.
© urban.brussels



86



87

86 Épais mur de pierres d'une largeur d'env. 0,80 m (**US 20**), antérieur à la maison A, situé dans le fond de la cave de la maison A (P5), dégagé lors des fouilles, photo : B. Claes.

© urban.brussels

87 Au contraire de la maison B, la poutraison de la maison A est disposée suivant deux axes différents. Venant s'intercaler entre deux édifices préexistants, il était plus aisé pour les constructeurs de la maison B de disposer les poutres suivant l'axe cour/ jardin (N-S), dessin : P. Gautier.

© urban.brussels

D'après ces quelques extraits choisis, il apparaît clairement que la reconstruction de Bruxelles se fera d'une part avec des matériaux de récupération et, d'autre part, avec l'appui de main d'œuvre et de matériaux « étrangers » exempts de taxe.

Les sources d'approvisionnement de ces matériaux « étrangers », notamment la brique, venaient plus que probablement de la région briquetière de Boom. La brique était alors acheminée à Bruxelles via le canal de Willebroek (reliant Bruxelles au Ruppel).

En conclusion et, en l'absence de chronologie absolue (fournie notamment par la dendrochronologie), la maison A est probablement construite au lendemain du bombardement de Bruxelles (fin du XVII^e siècle). Elle utilise tant des matériaux de récupération (appareil contenant beaucoup de briques cassées), que des matériaux d'un gabarit différent (nouveau) (une petite brique de 16 x 8 x 4 cm, mise en œuvre dans la maçonnerie dans des bandeaux) ainsi que du pin sylvestre (réintroduit artificiellement en Belgique à la fin du XVII^e siècle, en 1675 en Campine⁵³).

La maison A, à l'exception de sa façade principale tournée vers la Petite rue des Bouchers - partiellement reconstruite - semble relativement homogène ; de la cave voûtée en brique au sommet des pignons en passant par la poutraison et une partie de la charpente.

Indépendamment des matériaux de construction, l'appareil de brique utilisé (appareil croisé, quand les matériaux le permettent, c'est-à-dire quand il ne s'agit pas de matériaux de récupération et que les matériaux sont neufs et entiers) et la typologie de la construction avec ses pignons débordants à épis (50°) peuvent parfaitement correspondre à une construction de la fin du XVII^e siècle – début du XVIII^e siècle, après le bombardement de 1695. La reconstruction du Théâtre Toone, millésimé de 1696, ne permet plus d'y faire référence, tant pour infirmer ou confirmer cette date, que pour permettre les comparaisons avec les matériaux de construction utilisés.

Toutefois, quelques incohérences dans la construction subsistent. Des investigations de l'autre côté des murs mitoyens ainsi qu'un décapage des façades extérieures sont nécessaires pour une compréhension complète du bâtiment. Le mur mitoyen, vers le n° 31 de la Petite rue des Bouchers ne présente pas de bandeaux de briques au niveau du rez-de-chaussée. La maçonnerie du rez-de-chaussée n'est pas totalement homogène – peut-être y subsiste-t-il des vestiges de pans de murs épargnés par le bombardement et réutilisés ? D'après l'iconographie (de Tailly, de Wit, Basire), la maison A est bien une reconstruction d'un bâtiment existant.

La maison A n'est pas implantée sur un sol vierge de toute construction. Le percement de sa cave a probablement détruit une partie de la stratigraphie antérieure.

Avant la fin du XVII^e siècle, comme en témoignent les fouilles archéologiques d'Anya Diekmann (1992/ 1994) et de Britt Claes (2010) ainsi que l'iconographie (plan de Martin de Tailly, 1640), cette portion de la ville est urbanisée. Des activités liées au commerce de la viande et du cuir s'y déroulent. Les fouilles de 2010 ont mis au jour un épais mur de pierres d'une largeur d'env. 0,80 m (**US 20**) dans le fond de la cave de la maison A (P5) (fig. 86). Son orientation est légèrement décalée par rapport à la maison et il appartient certainement à un habitat antérieur à la fin du XVII^e siècle. Ces vestiges, probablement d'origine médiévale (XIII^e siècle ?), sont présentés dans le rapport de Britt Claes (MRAH), après la seconde campagne de fouilles effectuées en octobre-décembre 2010⁵⁴.

53: A. POSKIN, *Traité de sylviculture*, Gembloux, 1939, 505 p.

54: *Archéologie à Bruxelles*, 15/01.

De la maison A subsistent un grand nombre d'éléments d'origine (fin **xvii^e** siècle – début **xviii^e** siècle) tels que la poutraison (quatre poutres du plancher du **1^{er}** étage) et les fermes de charpente (certains leur partie inférieure comme les entrants des jambes de force, les jambes de force, les arbalétriers, les entrants, les aisseliers ...), les corbeaux de bois soutenant les poutres latérales, ... Le dispositif original de cette maison - à pignons débordants à épis - comprenait :

- un niveau de cave voûtée avec un accès latéral via une lunette.
- un rez-de-chaussée aveugle vers la rue d'Une Personne à l'exception d'une toute petite baie percée dans l'angle sud-ouest (**US 1062**). Des percements (porte et fenêtres) dont on ignore la nature devaient se trouver au rez-de-chaussée de la façade nord. La pièce était couverte de quatre grosses poutres (**US 1001, 1008, 1009** et **1073**) soutenant le plancher du **1^{er}** étage.
- un étage percé de deux fenêtres en façade sud, d'une fenêtre latérale vers le n° 31 de la Petite rue des Bouchers. Dans l'escalier subsiste une fenêtre bouchée (**US 1006**) appartenant au dispositif primitif du **1^{er}** étage. La façade nord était probablement percée de deux autres fenêtres de ce gabarit (encadrements de brique et de bois). Les poutres soutenant le plancher du **2^e** étage (**US 1016** et **1017**) sont disposées entre les murs gouttereaux (au contraire des poutres de l'étage inférieur disposées entre les murs-pignons ; cette disposition d'alternance d'étage à étage de l'axe de la poutraison assure une solidité accrue/contreventement de la maison) (fig. 87).
- un **2^e** étage, aménagé en léger surcroît (env. 1 m) et éclairé de deux baies percées sur le pignon oriental.



88 Pignon oriental, à hauteur du **1^{er}** étage, la fenêtre d'origine (**US 1006**) est bouchée, photo : P. Gautier.
© urban.brussels

Évolution de la maison A

S'il apparaît clairement que la maison A est en grande partie homogène, notamment dans sa structure et les mortiers utilisés, malgré la présence de briques de gabarits différents, en revanche, la façade du côté de la Petite rue des Bouchers a été fortement remaniée.

La première modification, difficilement datable (faute d'étude de l'édifice voisin), intervient lors de la construction d'un petit bâtiment, à l'aplomb du couloir d'accès et adossé à la façade nord. Une fenêtre aux piédroits de briques (**US 1006** - une petite planche en bois subsiste comme appui) à hauteur du **1^{er}** étage est alors bouchée (fig. 88). Cette travée, de la construction d'origine, ne sera pas démontée comme le reste de la façade nord. Une porte (**US 1007**), à l'est de celle menant à l'étage (**US 1010**), est ornée de piédroits en bois au décor néo-classicisant. Ce dispositif, loin d'être d'origine, est sans doute le fait du rhabillage au **xix^e** siècle d'une porte plus ancienne du rez-de-chaussée.

À côté de cette porte, au niveau du rez-de-chaussée, la façade a été totalement détruite sous la poutre de plancher (**US 1060** - probablement d'origine), ouvrant une large baie à imposte (**US 1001**) sur une petite cour la séparant de la maison nos 25-27. Cette intervention, difficilement datable, n'est pas antérieure au **xix^e** siècle.

La présence d'amiante a empêché d'approcher et d'étudier le **1^{er}** étage.

Au niveau du deuxième étage, un important arc de décharge surbaissé en briques laisse à penser que les deux fenêtres (**US 1002** et **1003**) et le trumeau du **1^{er}** étage ont été reconstruits. De la même époque date une partie du mur gouttereau vers la cour intérieure (**US 1021**) : il est couronné, à cette époque, d'une série de trois trous de boulins aux encadrements de bois, bien visible aujourd'hui depuis l'intérieur (P3) sur les trumeaux des fenêtres du **2^e** étage (**US 1004** et **1005**). Ces transformations sont probablement contemporaines de celles du rez-de-chaussée (postérieures à la seconde moitié du **xix^e** siècle ?).

La façade vers la cour intérieure est ensuite surélevée (**US 1022**), afin d'aménager des combles à surcroît. Au cours de ces dernières transformations, les rampants du pignon sont surélevés (**US 1066** et **1067**) et deux fenêtres (**US 1004** et **1005**) sont aménagées à hauteur du 2^e étage. Les investigations archéologiques au niveau du 1^{er} étage et le décapage des enduits des façades apporteront certainement des renseignements précieux dans l'identification des différentes transformations.

Nous n'avons retrouvé aucune trace de ces modifications dans les dossiers des travaux publics des AVB (recherches via « impasse Schuddeveld » et « Petite rue des Bouchers »). Ces modifications de façade ne sont pas aisées à dater et sont plus que vraisemblablement à situer dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les briques utilisées sont différentes de celles utilisées dans les reconstructions de la maison C d'après 1918. La cheminée construite le long du mur pignon daterait de 1954, d'après un millésime inscrit à la craie sur le conduit à hauteur des combles. Les matériaux utilisés ne contredisent pas cette date.

Le plancher du 2^e étage (petite planche d'env. 11 cm de largeur) ainsi que l'escalier (**US 1018**) d'accès aux étages (angle nord-est) ne sont pas d'origine. Les planchers des autres niveaux (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) sont couverts d'une chape de béton. Le plancher du 2^e étage appartient vraisemblablement à la phase d'aménagement des combles à surcroît avec la surélévation du mur gouttereau d'un dispositif à deux baies. L'escalier pourrait dater de cette période.

89-90 Coupe B-B' des maisons B et C avec les numéros d'US et les niveaux, fond de plan : Tensen & Huon, dessin et photogrammétrie : P. Gautier.
© urban. brussels

Maison B primitive

D'après les investigations archéologiques, il apparaît clairement que la maison B est postérieure à la maison A et à celle abritant aujourd'hui le Théâtre Toone. En effet, nous l'avons vu, cette maison ne possède pas de murs pignons propres. Elle est composée de deux murs gouttereaux appuyés contre les deux murs pignons voisins / mitoyens de la maison A et du Théâtre Toone.

Le mur pignon du théâtre est percé de deux fenêtres bouchées (une à hauteur du premier **US 1051**, l'autre à hauteur du second étage **US 1050**), qui s'ouvrent sur un espace aujourd'hui occupé par la maison B (fig. 89-90). Devenues inutiles, elles ont été bouchées au moment de la construction de la maison B. Le bouchage des fenêtres utilise les briques de même gabarit que celles des gouttereaux de la maison B.



De plus, la poutraison de la maison B, sur tous les étages, repose sur ses gouttereaux. Il n'y a pas, comme pour la maison voisine, d'alternance du sens des poutres d'étage à étage. Suivant notre hypothèse de chronologie relative, il est plus aisé d'implanter la poutraison sur les deux nouveaux murs que de les ancrer dans des murs voisins déjà existants. Au point de vue de la stabilité, cette disposition semble également plus efficace. Les deux nouveaux murs sont ainsi ancrés l'un à l'autre en deux endroits.

55: Dim. : 26 x 13 x 5,5 cm.

La poutraison est vraisemblablement d'origine au premier (poutre de plancher), au second (poutre de plancher correspondant à l'entrait de la ferme de la charpente portant le numéro I) et au troisième étage sous combles (poutre de plancher correspondant au premier faux-entrait de la ferme de charpente). Le poinçon et le second faux entrait de la ferme de charpente ont disparu (fig. 91).

Suite aux décapages, on constate que toutes les maçonneries de la maison B sont du même type, utilisant des briques semblables⁵⁵ pour tous les étages, à l'exception de bouchages de baies et de parties de murs gouttereaux reconstruites.

À la lumière de nos investigations, il semble que les chantiers mitoyens des maisons A et B aient été menés par des « entrepreneurs » / « commanditaires » (qui se chargeaient de la commande des matériaux ?) probablement différents (soit à une époque différente) tant la mise en œuvre et les matériaux

diffèrent. Le bâtiment B est homogène du point de vue des gabarits de briques utilisés tandis que le bâtiment A utilise au moins trois gabarits de briques différents. Toutefois, le chantier de la maison B a dû suivre (de peu de temps) celui de la maison A. En effet, une « maçonnerie d'attente » (?) à l'angle nord-est de la maison A (au niveau du 1^{er} étage) semble préfigurer le chantier de la maison B (fig. 92). Cette disposition particulière semble indiquer que dès la construction de la maison A, les maçons ont prévu la construction de la maison B.

La maison B serait à dater au plus tôt de l'extrême fin du XVII^e siècle (après 1696, millésime du Théâtre Toone), voire du début du XVIII^e siècle. L'état des connaissances de l'architecture bruxelloise/brabançonne, ne permet pas aujourd'hui de réduire cette fourchette chronologique. De même, le bâtiment est peu marqué stylistiquement pour définir une période plus précise. Le bâtiment, comme un grand nombre des bâtiments du quartier, est reconstruit dans les années qui suivent le bombardement de 1695.

Certains éléments, comme la présence d'une petite cave (**US 1033**) sur la moitié de l'habitation et une baie (**US 1028** fenêtres/soupirail ?), bouchée, aux encadrements de pierre, peuvent permettre de conclure à une réutilisation d'éléments anciens (partiellement détruits lors du bombardement). Cette baie (**US 1028**)



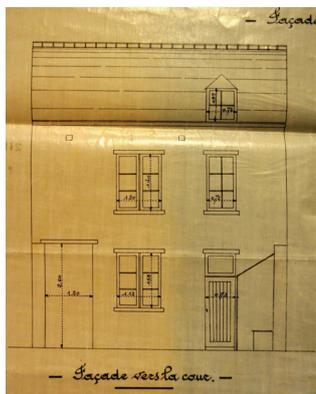
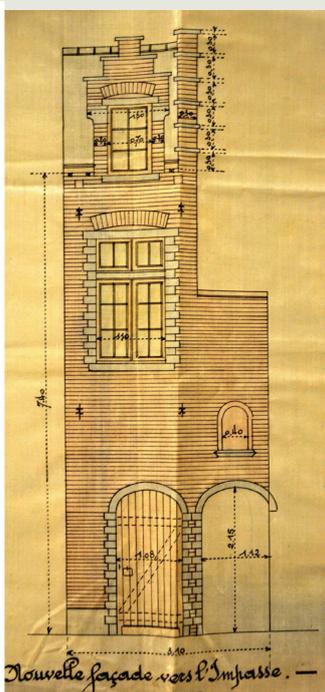
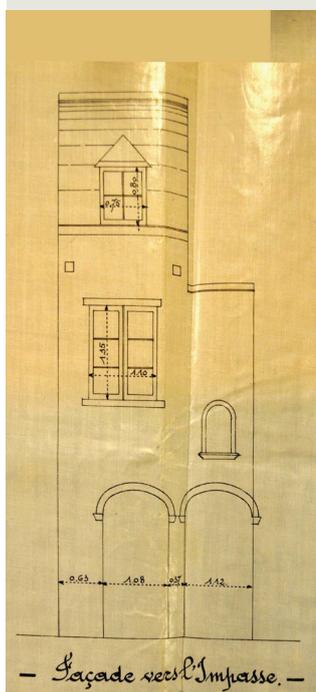
91 Maison B : corbeau de bois soutenant une poutre latérale, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



92 Au niveau du 1^{er} étage, la maçonnerie du mur pignon de la maison A, visible depuis la pièce nord-est de la maison B présente une partie saillante en encorbellement. Celle-ci est identifiée comme « maçonnerie d'attente » à la construction de la maison B. En effet, la maison B est plus large que la maison A et rattrape, de ce fait, l'alignement de façade du théâtre Toone (préexistante). Cette saillie dans la maçonnerie permet certainement de mieux ancrer la maison B, ente la maison A et le théâtre, vers le nord à l'endroit où elle est plus large que la maison A, photo : P. Gautier.
© urban.brussels



93 Maison B : la fenêtre (**US 1029**) de la pièce 10 du 1^{er} étage a été transformée. Son appui a été remonté de quelques dizaines de centimètres. La peinture noire soulignant le soubassement de la pièce s'interrompt à l'endroit du bouchage de la fenêtre (**US 1032**), photo : P. Gautier.
© urban.brussels



94 La circulation se faisait via la cour intérieure entre les maisons A et C, photo : P. Gautier.

© urban.brussels

95 Façade nord et sud de la maison C, projet de 1918.

© AVB - TP 21949

servait peut-être d'entrée à une cave aujourd'hui disparue qui est comblée lors de la reconstruction ou de l'aménagement d'un four (US 26), mis au jour dans le sondage de la P7. Seules des fouilles permettraient de trancher.

Evolution de la maison B

La fenêtre occidentale (US 1029) de la façade nord de la maison B était plus grande et arrivait à hauteur du plancher, comme en témoigne le bouchage sous la fenêtre (US 1032). L'appui a été rehaussé (fig. 93).

Au XIX^e siècle - début du XX^e siècle (?), la partie inférieure des deux façades (murs gouttereaux) est reconstruite. Toutes les baies (US 1025, 1026, 1027 et US 1034, 1035 en briques et pierres bleues) datent de cette période. De ces transformations, les AVB n'ont pas gardé de dossiers de travaux publics (TP).

Récemment, dans la seconde moitié du XX^e siècle ?, suite à des percements dans la descente d'eau, la partie occidentale de la façade arrière (US 1039) a dû être entièrement refaite. Cette reconstruction intervient vraisemblablement lors de la reconstruction du Théâtre Toone dans les années 1970.

Les éléments tels que l'escalier en colimaçon en bois, les planchers et les cloisons intérieures sont difficilement datables. Ils n'appartiennent pas au dispositif d'origine de la maison, mais plus que probablement au XX^e siècle.

Maison C primitive

De la maison d'origine, ne reste plus que l'un des pignons, visible depuis la cage d'escalier. Cette maison avait-elle la même emprise que la maison actuelle ? D'après le plan d'Archanbault, la maison serait plus petite d'une travée (c'est-à-dire de la travée qui débord de la cour de la maison n° 23 Petite rue des Bouchers). Aucun argument archéologique ne le prouve cependant, à part le fait qu'aucune trace d'un ancien pignon ne subsiste vers l'impasse.

Comme le montre le croquis d'arpentage n° 9 conservé aux Archives du cadastre du Brabant à Bruxelles de 1919 (commune de Bruxelles 2^e section), le plan représente peut-être uniquement le rez-de-chaussée et non pas l'emprise totale de la surface intérieure de la maison (plus large aux étages, puisqu'au rez-de-chaussée un couloir, via une porte, relie l'impasse à une cour en intérieur d'îlot). Dans ce cas, l'emprise de la maison aurait été la même qu'aujourd'hui, et le pignon vers l'impasse aurait été entièrement reconstruit.

Cette petite maison, devait avoir deux niveaux (rez-de-chaussée et combles). La circulation se faisait via la cour intérieure entre les maisons C et B (fig. 94).

D'après l'environnement urbain et les matériaux utilisés dans la mise en œuvre du pignon conservé, la partie la plus ancienne de cette petite bâtisse est à dater, au plus tôt, d'après 1695 - voire au début du XVIII^e siècle. Elle est postérieure à la maison sise

n° 23 Petite rue des Bouchers datée par *Le patrimoine monumental de la Belgique* du XVII^e siècle.

Évolution de la maison C

Le croquis d'arpentage n° 9 de 1919 (commune de Bruxelles 2^e section), concerne la maison C. À cette époque, comme le montre le croquis, la maison implantée à l'arrière de la maison sise n° 23 Petite rue des Bouchers est modifiée.

Le dossier TP n° 21949 des AVB de 1918 conserve la correspondance et les relevés de ces importantes transformations / reconstructions (fig. 95). Le 17 juin 1918, le propriétaire, M. Helen, décrit son bien : « *La construction actuelle est une très vieille bâtisse peu salubre et que la transformation que j'y apporterai rendra hygiénique à tous point de vue* » (AVB, 21949).

Les relevés intitulés « *Projet de reconstruction de la maison sise Impasse Schudeveld n° 2 appartenant à Mme Helen, 203 rue de Laeken à Jette-Saint-Pierre* » présente la situation existante (avant les travaux) et la situation projetée. Les parties en jaune de la situation existante sont à démolir et celles en rouge sur la situation projetée à reconstruire. Deux façades, vers l'impasse et la cour, vont être ainsi démolies et totalement reconstruites.

Avant les travaux de 1918, la maison compte déjà trois niveaux, dont un sous combles. La façade vers la cour est, à cette époque, percée de plusieurs baies : une fenêtre et une porte au rez-de-chaussée et deux fenêtres à l'étage. Une autre porte au rez-de-chaussée menait, via un passage sous la bâtisse, à l'impasse Schudeveld. Une petite lucarne en bâtière perçait la toiture.

D'après le projet de reconstruction de 1918, la maisonnette garde le même nombre de niveaux et le même rythme de baies. Vers la cour, la bâtière est percée de deux lucarnes au lieu d'une. Seul changement significatif, la façade est reconstruite « à l'ancienne » : vers l'impasse, le pignon et la lucarne de la toiture sont reconstruits « à gradins » (en briques et pierres bleues). La grande baie du premier étage et la porte (à arc en anse de panier) ouvertes sur l'impasse, sont encadrées de pierres. La niche surmontant l'entrée vers le théâtre est conservée dans le nouveau dispositif (fig. 96).

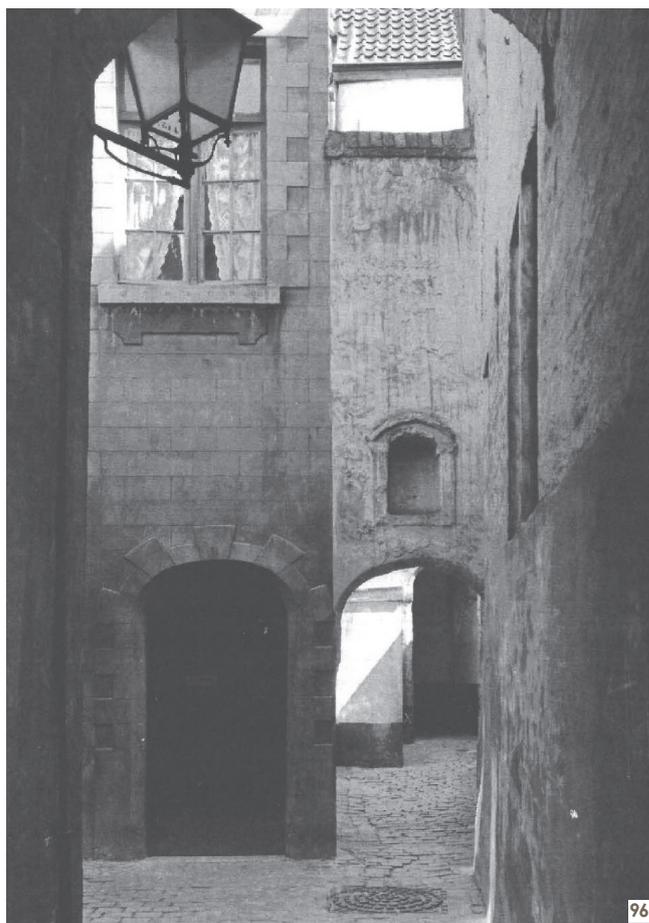
Aujourd'hui, la maisonnette présente un dispositif légèrement différent (rampants de pignon droits, sans gradin ; pas de lucarne passante à gradins, ...) de celui du projet de 1918. A-t-il été exécuté ou aujourd'hui observe-t-on le résultat d'une transformation postérieure à 1918-1920 ?

Cette reconstruction est matérialisée par des briques fortement cuites (couleur rouge-brun).

Affectation - circulation

Il n'est pas simple de pouvoir déterminer l'affectation des maisons étudiées.

Les trois maisons ne suivent pas une typologie spécifique liée à un artisanat, une activité ou un métier en particulier. Implantées au cœur du quartier des bouchers, il ne serait pas surprenant qu'elles aient abrité, à l'origine, des artisans liés de près ou de loin aux activités des bouchers (?). Par la découverte d'objets en cuir, les fouilles récentes de 2010⁵⁶ confirment la chose pour les périodes antérieures à la construction des maisons encore en élévation.



96 Vue vers le sud sur l'impasse Schudeveld, à gauche entrée de la maison C et au fond celle du théâtre Toone.
© IRPA-KIK A29658

56: *Archéologie à Bruxelles, 15/01.*



97 Enseignes à rue sur la porte du n° 27
Petite rue des Bouchers, photo : P. Gautier
© urban.brussels

Ces maisons se développent en fond de parcelle dans un endroit contraint par l'habitat existant à front de rue. Elles ne semblent pas avoir de connexion avec la rue d'Une Personne mais uniquement avec la Petite rue des Bouchers via d'étroits couloir (pour la maison A) et impasse (pour la maison B). Aucune trace de porte/passage n'a été retrouvée dans le dispositif bâti conservé vers les jardins visibles sur les plans anciens situés entre la rue d'Une Personne et les maisons A et B. À l'origine, la maison A et B n'avaient pas de connexion l'une avec l'autre.

La maison A, aveugle vers l'arrière, était à l'origine (avant la construction des annexes contre le mur pignon de la maison) ouverte vers l'avant sur une plus grande cour intérieure, la séparant des maisons n°s 25-29 de la Petite rue des Bouchers (situation du plan de Lefèvre d'Archambault).

Les fouilles archéologiques menées par Britt Claes ont révélé dans la maison B la présence d'un four (**US 26**) à l'arrière de la pièce du rez-de-chaussée, four postérieur à la construction de la maison. Cette construction d'intérieur, arasée sous les derniers niveaux de circulation, était liée aux activités de la maison. Nous n'avons pu déterminer la nature de cette activité (four domestique ?).

Comme en témoignent les enseignes à rue (porte devant le couloir, n° 27 Petite rue des Bouchers), au XX^e siècle, les maisons étaient utilisées par une *Maison du couvert de table argenté*, l'*Atelier De Greef* (fig. 96).

Cet atelier est le dernier occupant des lieux avant que les maisons ne soient « abandonnées ». Les 2^e et 3^e étages de la maison A ont conservé des instruments liés à cet artisanat comme un établi, une cheminée couverte de projections de métal argenté.

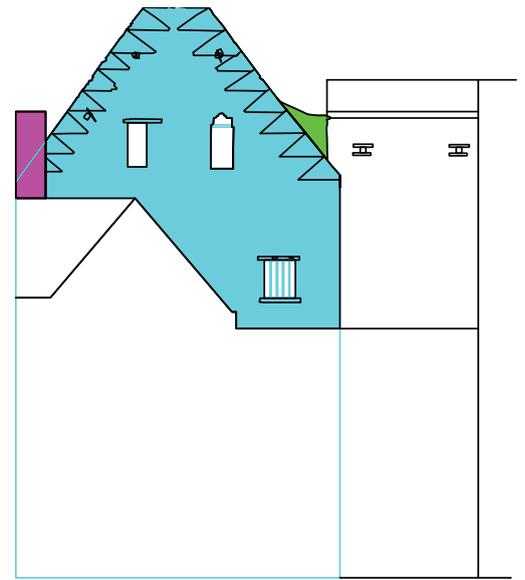
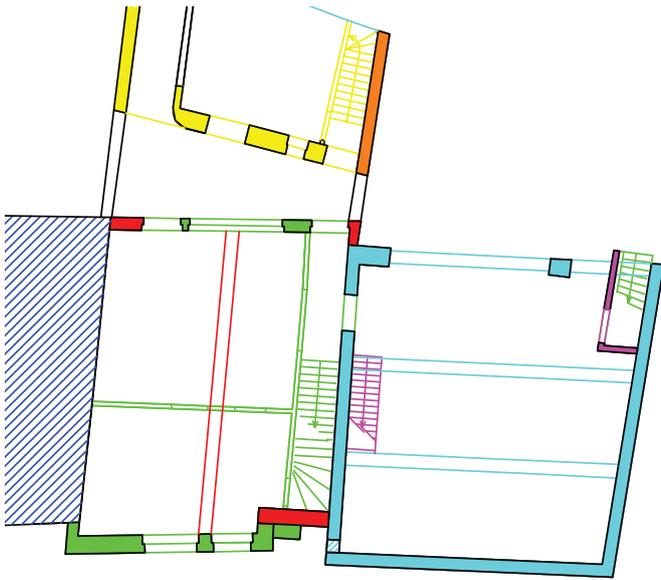
Conclusion

Intérêt des vestiges

Les trois maisons et principalement les maisons A et B, sont des exemples « authentiques » de maisons de fond de parcelle. La maison C, reconstruite après la première guerre mondiale, est le bâtiment qui présente le moins d'intérêt archéologique des trois (fig. 98).

Avec leurs maçonneries et poutres d'origine, ainsi qu'une grande partie des bois des fermes de charpente, les maisons A et B sont les témoins des habitats modestes implantés en fond de parcelle et fortement tributaires des contraintes du bâti. Le pignon oriental de la maison A est particulièrement remarquable et peu modifié par des transformations postérieures. Les maisons A et B, encore « dans leur jus », avec leurs baies encadrées de bois, sont les témoins de plus en plus rares de l'architecture civile modeste de fond d'impasse.

L'étude de ces maisons a permis d'appréhender les éléments constituant les maisons « ordinaires » du quartier des bouchers au croisement des XVII^e et XVIII^e siècle. La manière dont elles sont construites, avec quels matériaux, avec leurs adaptations techniques en fonction des contraintes parcellaires et topographiques, avec quels enduits et peintures ...



- Phase I : 1696, reconstruction 1971, Théâtre Toone
- Phase II : Fin XVII^e - début XVIII^e s, après 1695, Maison A
- Phase III : Fin XVII^e - début XVIII^e s, après 1696, Maison B
- Phase IV : XVIII^e s,
- Phase V : XIX^e - XX^e s
- Phase VI : reconstruction 1919, Maison C
- Phase VI : Fin XX^e siècle
- Phase VII : XXI^e siècle

98 Phasage chronologique des maisons A, B et C. Maison A : pignon oriental. Maisons A & B : façade nord. Maisons B & A : façade sud, fond de plan : Tensen & Huon, dessin : P. Gautier.

© urban.brussels

Elles sont caractéristiques d'un habitat commun au lendemain du bombardement de 1695, avec des matériaux de remploi. Avec ces maisons, on quitte la sphère des bâtiments d'un certain standing, comme ceux de la Grand-Place, pour approcher au plus près le quotidien, le développement parcellaire privé, l'artisanat. Bien que modestes, ces maisons, du haut de leur petite histoire, illustrent la Grande Histoire : celle du bombardement, des relations entre propriétaire et locataires, de la pression immobilière, du foisonnement de volumes, de l'imbrication des ruelles, de l'urbanisation primitive de la ville, du quartier des bouchers, des classes sociales et des édits publiés par les Grands : l'histoire de Bruxelles en somme (fig. 99).

Mais ces constructions, toutes emblématiques qu'elles soient, n'en sont pas moins en danger. Leur authenticité même (matériaux mixtes d'origine, boiseries conservées) les rendent vulnérables.

Elles ne sont pas référencées à l'inventaire, jusqu'à aujourd'hui presque oubliées au regard de bâtiments plus grands, et si peu défendues. Pourtant, ce sont autant de petits témoins de ce qui est véritablement l'âme de la ville.

Comment envisager la restauration « au mieux » d'un tel patrimoine ?

Suite à cette étude, ce sont deux éléments qui semblent essentiels à conserver pour le futur : l'authenticité des vestiges d'une part et l'esprit général des constructions d'autre part.

La conservation des éléments authentiques, originaux des constructions pourrait peut-être passer par une déconstruction des éléments plus récents (bouchages de fenêtres, cloisons, ...), afin d'en faciliter la lecture ? Les travaux réalisés au sommet du mur gouttereau (démontage et remontage de la maçonnerie) de la maison A, réutilisant les matériaux avec un mortier de ciment ne sont sans doute pas la voie à suivre.

Quant à l'esprit général des constructions, on le trouve dans l'agglomérat de volumes relativement petits, les circulations horizontales par impasses et couloirs encore conservés, et le morcellement du parcellaire. Sans doute ne faut-il pas grand-chose pour conserver cet esprit et rendre compréhensible à tout un chacun l'organisation du quartier.

Suite des opérations – perspectives d'avenir

Au terme de cette étude, il est surtout temps de dresser la liste de ce qu'il reste à faire.

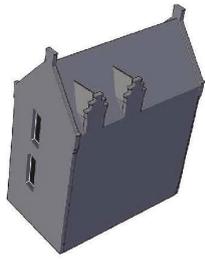
Au niveau des parcelles étudiées d'abord (maisons A, B, C).

- La fouille archéologique du sous-sol est restée très fragmentaire. Les caves de la maison A pourraient être explorées plus avant, notamment pour documenter les périodes d'occupation primitives du quartier des bouchers. À l'initiative du Département Patrimoine archéologique (DMS-SPRB), cette intervention est dorénavant et déjà programmée sous la direction de B. Claes (MRAH) en automne-hiver 2010. Un petit dégagement pourrait également être pratiqué à l'arrière de la maison A pour observer la petite baie dans l'angle sud-ouest. À la suite de cette opération, résultats des fouilles et étude du bâti seront étroitement imbriqués.
- Mais il reste également du travail au niveau de l'archéologie du bâtiment : Les travaux de rénovation/transformation/réaffectation/restauration devraient être l'occasion d'approfondir les connaissances sur les maisons étudiées, notamment la maison A dont un étage était jusqu'ici inaccessible.

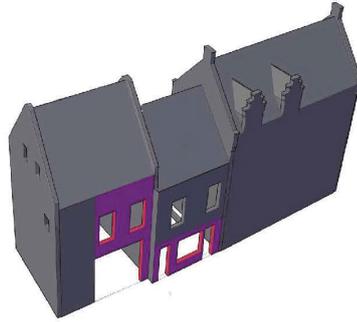
À l'occasion de ces travaux, la fenêtre en bois de la maison B pourrait être étudiée, notamment par un décapage en façade arrière via des échafaudages.

Une analyse dendrochronologique pourrait être réalisée en fonction de la qualité des bois rencontrés. La mauvaise qualité des bois d'œuvre utilisés dans les fermes de charpente des maisons A et B n'a pas permis de calibrer une date d'abattage des arbres.

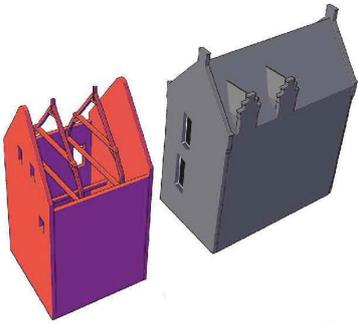
De manière plus générale, assurer un suivi du chantier de restauration serait la seule opportunité de compléter la récolte des informations archéologiques, notamment lors des décapages, et d'assurer un archivage complet du bâtiment ... jusqu'à documenter sa restauration.



1696



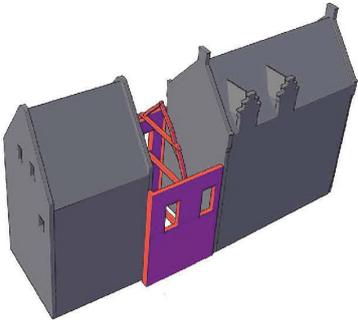
20° S



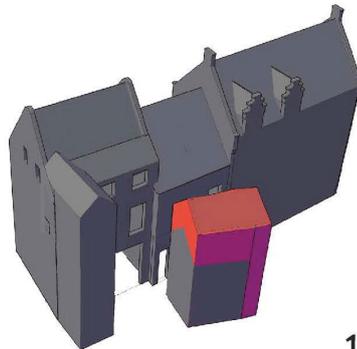
Fin 17° S



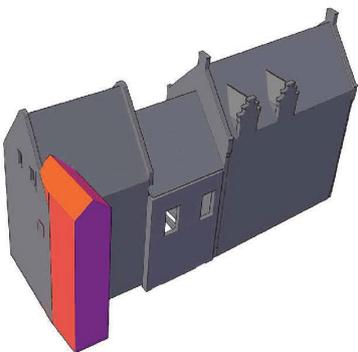
20° S



Fin 17° S



1919



1971

Mais cette étude devrait également s'étendre quelque peu vers les environs immédiats et le quartier.

- Une étude dendrochronologique des vestiges de la maison qui abrite le Théâtre Toone, dont la plupart des maçonneries ont été reconstruites, permettrait d'approfondir notre connaissance de la zone, de mettre cette maison en relation avec la maison A, de vérifier la chronologie relative du quartier et peut être de confirmer le millésime de 1696.
- L'examen de vestiges d'autres bâtiments concentrés autour de la rue d'Une Personne, de l'impasse de la Tête-de-Bœuf et de l'impasse Sainte-Pétronille permettrait de définir des typologies particulières, peut-être liées aux activités spécifiques de transformation et commerce de la viande.
- L'examen approfondi de l'environnement bâti encore existant sous l'angle de l'urbanisation du quartier permettrait sans doute aussi de dégager un modèle de développement parcellaire... à comparer avec la trame bâtie d'autres quartiers ... et d'autres villes brabançonnnes.
- Au niveau de la documentation historique enfin, les archives (comme celle du notariat notamment), largement inexplorées jusqu'ici dans le cadre de nos interventions d'archéologie du bâtiment, devraient également être une mine d'or concernant l'histoire des bâtiments et plus largement pour la connaissance de l'architecture bruxellois lors de la reconstruction qui a suivi le bombardement (comme cela a déjà été démontré à de nombreuses reprises dans l'ouvrage consacré au bombardement de Bruxelles – voir M. Culot, 1992 – et dans les articles de Cl. Billen, 1997 et Ch. Deligne, 2004); La recherche systématique des dossiers de travaux publics aux Archives de la Ville de Bruxelles devrait certainement apporter également son lot d'informations.

Enfin, soulignons que le sous-sol archéologique de tout le quartier constitue une réserve archéologique de premier choix concernant les métiers liés au commerce et à l'artisanat de la viande et aux activités associées.

Samenvatting

Studie van drie huizen, Korte Beenhouwersstraat 29 en Schuddeveldsteeg 2 in Brussel

Patrice Gautier

Tussen de maanden februari en april 2010 vertrouwde de Directie voor Monumenten en Landschappen van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest een archeologische studie, van de huizen gelegen aan de Schuddeveldsteeg 2 en de Korte Beenhouwersstraat 29, toe aan de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis. Deze huizen, gelegen in het hart van de voormalige beenhouwerswijk, vormen het onderwerp van een grootschalig renovatieproject met het oog op de oprichting van een marionettenmuseum (uitbreiding van het Koninklijk Theater Toone). De opdracht (gebouw en ondergrond) had als eerste doel om drie huizen gelegen in de binnenzijde van een huizenblok in het midden van de UNESCO-zone volledig te documenteren.

De Schuddeveldsteeg laat toe om de binnenzijde van een huizenblok in de slagerswijk te bereiken vanaf de Korte Beenhouwersstraat. Ze is gelegen tussen de huisnummers 21 en 23, is ongeveer 20 m lang en geeft uit op diverse kleine woningen (met name de huizen A en B).

Woning A is een bakstenen huis met uitstekende puntgevel (met graatverband) en een zadeldak, drie traveeën en vier niveaus (gelijkvloers, 1^{ste}, 2^{de} en 3^{de} verdieping onder het dak, boven een trek balk) en een kelder gebouwd tussen woning B en het nr. 31 van de Kleine Beenhouwersstraat. Dit huis is het oudste van het bestudeerde ensemble.

Tijdens de oudste fase werden drie verschillende types van baksteen aangewend, die op de gelijkvloerse verdieping op een bijzondere wijze werden gebruikt: men ziet er alternerende banden van verschillende bakstenen. Deze verschillen in materialen zouden dus het gevolg kunnen zijn van meerdere constructiefases – de (witte) mortels van deze banden zijn identiek aan het overige metselwerk, wat hun gelijktijdigheid bevestigt – of een verschillende aanvoer van bouwmaterialen voor dezelfde werf aantonen. De tweede hypothese lijkt de meest voor de hand liggende en het zou aantrekkelijk zijn te denken dat voor de werf van woning A bakstenen van diverse herkomst werden gebruikt, ... en dit tijdens een periode dat de vraag naar constructiematerialen in Brussel groot was.

Woning B is een bakstenen huis met drie traveeën en vier niveaus (gelijkvloers, 1^{ste}, 2^{de} en 3^{de} verdieping onder het dak, boven een trek balk) en voor de helft onderkelderd. Het is gelegen tussen woning A en het theater Toone. Huis B is van een recentere datum dan deze twee constructies: het bezit geen eigen puntgevel en haar gootmuren leunen tegen de muren van de aanpalende puntgevels. De muur van de puntgevel van het theater wordt doorbroken door twee (dichtgemetselde) ramen die uitgaven op een ruimte die vandaag wordt ingenomen door woning B. De vloerbalken van woning B rusten daarenboven op haar gootmuren. Er is geen alternerende oriëntatie van de balken per verdieping, zoals in het belendend huis. Het is makkelijker om de vloerbalken op nieuwe muren te plaatsen, dan ze vast te ankeren in de reeds bestaande muren van de naburige huizen. In het metselwerk van woning B werden op alle verdiepingen bakstenen van het formaat 26-27 x 13 x 5,5 cm gebruikt.

Woning C is een klein bakstenen huisje met zadeldak (haaks op de Schuddeveldsteeg) met drie niveaus (gelijkvloers, 1^{ste} en 2^{de} onder het dak) opgetrokken rechtover woning B en achter het nr. 23 van de Kleine Beenhouwersstraat. De woning is toegankelijk via een deur en een gang gelegen in de as van de Schudde-

veldsteeg. Woningen C en B worden van elkaar gescheiden door een klein trapeziumvormig koertje. De kleine woning C voegt zich toe aan het huis van de Kleine Beenhouwersstraat nr. 23. Ze steekt met een travee uit naar de Schuddeveldsteeg en is op de eerste verdieping voorzien van een raam.

Dit kleine huis is eveneens trapeziumvormig en bestaat uit een grote kamer op de benedenverdieping, losstaand van de toegangsgang, alsook van een kleine bergruimte in de noordwestelijke hoek. Ze wordt doorsneden door een grote deuropening die uitgaat op de westelijke gang en op een deur in de zuidelijke gevel. Een houten trap geeft toegang tot de verdiepingen van het huisje, via een deur in de zuidgevel. Beide verdiepingen (1^{ste} en 2^{de} verdieping) staan in verbinding met een afzonderlijke trapzaal.

De drie woningen en in het bijzonder huizen A en B, zijn 'authentieke' voorbeelden van huizen gelegen op het achterste deel van een perceel. Woning C, dat na Wereldoorlog I werd herbouwd, is vanuit archeologisch standpunt het minst interessante.

Bibliographie

- BILLEN, 1997 : C. BILLEN, *Enquête historique dur le quartier de la rue d'Une Personne*, dans *Artisanat médiéval et habitat urbain*, Archéologie à Bruxelles 3, Bruxelles, 1997, p. 11-16.
- DELIGNE e.a, 2004 : Ch. DELIGNE, C. BILLEN et D. KUSMAN, *Les bouchers bruxellois au bas Moyen Âge. Profils d'entrepreneurs*, dans S. JAUMAIN. et K. BERTRAMS (dir.), *Patrons, gens d'affaires et banquiers. Hommages à Ginette Kurgan-van Hentenrijk*, Bruxelles, 2004, p. 69-92.
- CABUY & DEMETER, 1997 : Y. CABUY, S. DEMETER, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles, 10.2, Bruxelles/Pentagone. Découvertes archéologiques*, Bruxelles, 1997, p. 18-21.
- CLAES, 2018 : B. CLAES, *Archeologische opgraving uitbreiding Koninklijk Poppentheater Toone in Brussel*, Archeologie in Brussel 15/01, Brussel, 2018.
- CULOT e.a, 1992 : M. CULOT, E. HENNAUT, M. DEMANET, C. MIEROP, *Le bombardement de Bruxelles par Louis XIV et la reconstruction qui s'en suivit 1695-1700*, Bruxelles, 1992.
- DIEKMANN, 1997 : A. DIEKMANN, *Recherche archéologique sur le site de la rue d'Une Personne*, dans *Artisanat médiéval et habitat urbain*, Archéologie à Bruxelles 3, Bruxelles, 1997, p. 17-53.
- LAURENT, 1997 : C. LAURENT, *Étude micro-archéologique et archéobotanique du site de la rue d'Une Personne*, dans *Artisanat médiéval et habitat urbain*, Archéologie à Bruxelles 3, Bruxelles, 1997, p.79-90.
- FECHNER, 1997 : K. FECHNER, *Étude archéo-pédologique du site de la rue d'Une Personne*, dans *Artisanat médiéval et habitat urbain*, Archéologie à Bruxelles 3, Bruxelles, 1997, p. 91-100.
- GOUBITZ, 1997 : O. GOUBITZ, *Découvertes de cuirs sur le site de la rue d'Une Personne*, dans *Artisanat médiéval et habitat urbain*, Archéologie à Bruxelles 3, Bruxelles, 1997, p.55-78.
- MAGGI e.a, 2016 : Ch. MAGGI, Ph. GERRIENNE, P. HOFFSUMMER, *Rapport d'analyse dendrochronologique. Extension Toone à Bruxelles*. Archéologie à Bruxelles 5/03, Bruxelles, 2018.
- Le Patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 1A, Bruxelles – Pentagone A-D, Liège, 1989, (*Petite rue des Bouchers*, p. 179-182).
- Le Patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 1C, Bruxelles – Pentagone N-Z, Liège, 1994, (*Impasse Schuddeveld*, p. 359-360).
- PUISSANT, 2008 : J. PUISSANT (dir.), *Espaces partagés. Espaces disputés. Bruxelles une capitale et ses habitants*, Bruxelles, 2008.